Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes.

# LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI ! NOTRE LANGUE

BUREAU
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Téléphone 2064

ABONNEMENT:
Un an, Canada ................ $2.00
" " Etats-Unis ................ $2.50
" " Europe ................ $5.00

J.-N. JUTRAS, Administrateur

20ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi, le 2 avril, 1930 — NO. 4

# CONGRÈS DES COMMISSAIRES D'ÉCOLES CATHOLIQUES

## UNE DATE

Le Congrès conjoint a remporté un succès inespéré. En dépit de la préparation hâtive, de la rareté de l'argent, cinq cents commissaires d'écoles catholiques ont répondu fidèlement à l'appel des chefs de la Catholic School Trustees' Association et de l'Association Catholique des Commissaires d'Ecole Franco-Canadiens.

Cinq cents Commissaires d'écoles catholiques de diverses races —Allemands, Franco-Canadiens, Irlandais, Polonais, Ruthènes, Hongrois, etc—réunis en congrès.

Cinq cents commissaires d'écoles catholiques accourus pour s'assurer mutuellement de leur vif désir de travailler ensemble dans la plus étroite union sur le terrain religieux.

Cinq cents commissaires d'écoles différents de langue, de traditions, de sang, représentant les 200,000 catholiques disséminés aux quatre points de la province, unis comme un seul homme pour monter la garde autour de nos écoles menacées par l'athéisme.

Cinq cents commissaires d'écoles catholiques acclamant l'autorité religieuse par une salve d'applaudissements où se trahissaient la souffrance et l'indignation ressenties au cours des dernières années, durant lesquelles des journaux haîneux et des agitateurs éhontés jetèrent de la boue sur nos chefs religieux et sur notre mère la sainte Eglise. ....

Cinq cents commissaires d'écoles catholiques signant le pacte d'une fédération—non pas d'une fusion—qu'alimentera d'autres congrès annuels du même genre, en présence de deux évêques, d'un Abbe Mitré et de plusieurs prêtres, pour la défense des droits sacrés au cours de la présente crise et des luttes à venir.

Voilà un événement unique dans l'histoire religieuse de notre province, si non de tout le Canada.

"C'est la plus grande joie de ma vie" dit l'Abbé de Muenster. Une nouvelle étoile vient de poindre. Elle nous conduira à la victoire. Il est un homme digne de nos remerciements. C'est M. Anderson. Il a accompli ce qui était impossible à nos chefs: grouper en un bloc solide les catholiques de toutes races."

"L'union fait la force, et cent hommes groupés autour d'une idée valent mieux que dix mille dont les vues se contredisent. Ensemble, ajoute S. G. Mgr Prud'homme, puissions-nous voir nos efforts triompher pour la plus grande gloire de Dieu, le salut des âmes et l'avenir de notre pays. Allemands, Franco-Canadiens, Irlandais, Polonais, Ruthènes, Hongrois, etc., je vous aime tous et désire vous voir unis. Je vous bénis."

Après avoir félicité les délégués de leur noble geste, S. G. Mgr Charlebois, l'âme de tant d'heureuses initiatives et le missionnaire grandi par tant d'épreuves, empoigne le coeur de tous les délégués, lorsqu'il leur dit: "Vous pouvez compter sur nos prières, notre assistance ainsi que sur une puissante bénédiction que j'implorerai sur vous du Christ-Roi, qu'on persecute ici, mais qui n'en continuera pas moins a être adoré et servi en cette province.

Dieu a certainement béni les délibérations, poursuivies avec la dignité et la modération catholiques. Les délégués ont protesté énergiquement sans se laisser emporter par la violence.

La bonne entente, l'union parfaite, le souci de s'obliger réciproquement est le côté saillant du congrès.

Détail intéressant et révélateur de la délicatesse de sentiment des congressistes: la langue maternelle est à l'honneur. Mgr Prud'homme parle en français, en anglais et en allemand; le Dr Desrosiers s'exprime en français, en anglais et en allemand; le curé ruthène de Saskatoon parle en anglais, en ruthène et, comme il allait exprimer ses voeux en français, (les Franco-Canadiens étaient assemblés en séance spéciale) on lui fit remarquer qu'il n'y avait point de Français. "Eh bien! dites à mes amis que je suis avec eux de tout coeur et aimerais le leur dire en leur langue maternelle."

L'anglais et le français sont employés indifféremment durant les séances conjointes. Lse orateurs anglais, allemands, français, ruthènes, polonais, etc., reçoivent la même ovation enthousiaste. Point de race supérieure ni inférieure, mais tous de vrais citoyens, loyaux et désirables.

Pendant que certains éléments affirment que le français est une langue étrangère, et sa présence une ménace, le congrès où les Franco-Canadiens sont en minorité comparativement à l'ensemble de tous les autres délégués, le congrès demande à l'unanimité que l'Acte scolaire soit imprimé en français et en anglais, et que l'on développe davantage l'enseignement du français en cette province.

Pendant que l'on signe, dans les milieux hostiles, la condamnation du français, les délégués en font une langue officielle du congrès, le programme est bilingue, les orateurs se servent des deux langues, on les présente dans les deux langues......

C'est le respect du droit naturel.

Il nous fait plaisir de citer un passage du beau discours de M. Hagarten où il exprime les sentiments de nos amis les Allemands à l'égard des Franco-Canadiens,: *"My dear French people.... We are well aware of the rights and privileges you have in this regard,* (le français) *and let me tell you that we will support you to the very last in safeguarding these rights."*

L'attitude de tous les délégués relativement aux nouvelles législations scolaires est bien déterminée. Nous la concrétisons dans une phrase relevée du discours anglais de M. Raymond Denis, *"We will not accept to have our schools taken away from us, or the education of our children. We will not stand for it, and this is why we are here today, to show the perfect unanimity."*

La résistence sera ferme, mais non agressive. Nous sommes catholiques. ......

Nous persévérerons dans notre union. Tous les délégués approuvent l'idée d'avoir annuellement un congrès, afin de perfectionner l'organisation ébauchée au premier congrès. Le délégué ruthène, en signe d'approbation, promet 150 ruthènes au prochain ralliement catholique.

Serait-il téméraire de porter à mille le nombre des délégués au prochain congrès des commissaires catholiques de la province.

La persécution est salutaire. C'est à elle que nous devons la fédération des forces catholiques, qui marque une date dans l'histoire du mouvement catholique en Saskatchewan.

## Séance du Mercredi 26 mars

### Réunion Conjointe

**Près de 500 congressistes—Le R. P. Gillen, M. McGillvray et le maire, de la ville de Saskatoon, souhaite la bienvenue—Message des Polonais—Discours des deux Présidents —Le R. P. Simard, félicite le Chevalier Raymond Denis, — Programme bilingue.**

## Séance de l'A.C.E.F.C.

**Adresse à M. Denis—Près de 200 délégués franco-canadiens — Formation des comités de résolutions et de nomination—Etude de la loi scolaire—M. Doiron et Bonneau— Les concours de français—Discours du R. P. Bernard.—**

La semaine dernière, eut lieu, à Saskatoon, le congrès conjoint des commissaires catholiques de la province. A peu près toutes les races avaient tenu à se faire représenter: Allemands et Franco-Canadiens, Irlandais, Polonais, Ruthènes, Galiciens et Hongrois avaient leurs délégués. On pouvait lire sur la figure des 500 délégués le bonheur et la joie; c'était la réalisation d'une pensée longtemps caressée: l'union de toutes les forces catholiques.

MERCREDI MATIN
SEANCE CONJOINTE

Tous les délégués se réunirent dans la salle des Chevaliers de Colomb. M. Hargarten, président de la *Catholic School Trustees' Association,* dès l'ouverture du congrès, demande à tous de porter leur insigne, ou de s'en procurer une, s'ils n'en ont pas. Il ne faut point passer inaperçus. On doit connaître à Saskatoon et ailleurs l'événement présent, l'union parfaite des commissaires catholiques de races différentes assemblées en congrès.

M. Hargarten présente le R. P. Gillen, O. M. I., desservant de la paroisse Saint-Paul, et lui demande de faire descendre sur les délibérations les lumières du Saint-Esprit.

M. Raymond Denis, président de l'Association catholique des commissaires franco-canadiens, répète la même chose en français.

LE R. P. GILLEN, O. M. I.

Nous donnons ci-dessous le texte original:

*I feel this is quite an honor for us to have this Convention in Saskatoon which, we claim, is the hub City in the West. Saskatoon is like a wheel—Regina, Moose Jaw, North Battleford, Prince Albert, Humboldt and Melville turn around Saskatoon.*

*We were a little surprised at first to hear that this Convention was to be held in the South of the province, but we were pleased when we heard it was to be held in our City.*

*We are extending you our heartiest welcome. This is going to be an important convention. Things have transpired in the Province, these last few months. Many things will have to be decided. It may be that we have made mistakes in the past, faults of commission or omission. We shall have to decide upon a course of action. We need the light from above. Join with me in prayer that the Holy Ghost may descend upon us and inspire us what is right for us to do in this critical moment.*

*You are most welcome to Saskatoon, especially by the members of St. Paul's parish. We are glad to have you with us.*

Les deux présidents remercient le R. P. Gillen de sa chaleureuse hospitalité et des magnifiques salles mises à la disposition des membres du Congrès.

En attendant le maire de la ville, M. Jutras, administrateur du *Patriote,* dirige le chant: *The Maple Leaf for ever, Sur la route de Berthier, Dump all your troubles, Freiheit,* chanson allemande. Tous chantent à pleins poumons. Si quelquefois on oublie la mesure, l'entrain y supplée.

SOUHAITS DE BIENVENUE
DU MAIRE

A 10 heures, le maire fait son apparition dans la salle et souhaite la bienvenue aux délégués.

*This is a pleasant duty for me to meet so many people from all over the Province, to welcome you in our midst. I hope that outside of your duties, you will enjoy yourselves, visiting places of interest in Saskatoon. Arrangements have been made to take you to these places, the University, the Sanatorium and over the City.*

*My chief duty is to welcome you to this City of Saskatoon and I thank you for the honor if addressing you.*

M. McGILLVRAY

M. McGillvray, président de la commission scolaire des écoles séparées de Saskatoon, souhaite la bienvenue aux délégués. Nous portons un vif intérêt à l'éducation de la jeunesse. Comme parent et commissaire, je désire comme vous, pour mes enfants une bonne et saine éducation. L'éducation chrétienne est essentielle. L'éducation doit *stir the spirit as well as love in a christian.*

Voilà pourquoi je vous souhaite franc succès dans vos délibérations. Je suis heureux, au nom de mes concitoyens, de vous souhaiter la bienvenue. J'espère que vous garderez un agréable souvenir de votre passage à Saskatoon, le centre intellectuel de la Saskatchewan.

MESSAGE DES POLONAIS

M. Paul Tokarchuk, délégué du district polonais de Rama, donne lecture d'un message adressé aux membres du Congrès, par nos coreligionnaires polonais, exprimant leurs sentiments, offrant leurs voeux de succès et l'assurance de leur appui.

*Mr. Chairman
and fellow Delegates:*

*I can hardly find words to express my greatest pleasure to be a delegate at this Catholic Trustees' Convention. I feel quite at liberty to say that I am one of the New Canadians as the majority of you are here and am representing a Polish Catholic district of Rama where there is approximately ninety per cent of the people of Polish descent, who are all good, desirable and loyal citizens of Canada. Who sent me here to defend or at least to help you who are present here to defend our Catholic religion. I feel at least that we should be free in thought, word and deed as far as our precious religion is concerned and further if not to amend the Law that has been passed lately in the present legislature, but to check and safeguard ourselves and unanimously stand all together as one undivided unit in the future and openly to defend any attack on our free exercise of our religion in the churches, and the schools as far as the last half hour is concerned. I do not feel of making a lengthy speech but will close and in conclusion will congratulate the organization heartily and the present delegates on their noble message here. Once again will say that whatever shall be decided here during the convention, that you should not forget that Rama School District will support you within its full power in order to put a strong defence against the present attacks which are being made against our Grace the Bishop and the Catholic Church. I thank you.*

Les deux présidents remercient le délégué polonais, M. Tokarshuk, et lui demandent de transmettre à ses compatriotes les salutations du Cangrès conjoint.

M. Hargarten présente ensuite M. Raymond Denis. Il le félicite du travail ardu qu'il s'est imposé pour assurer le succès du Congrès.

M. RAYMOND DENIS

M. Raymond Denis parle en français et en anglais. Il est acclamé dès qu'il se lève. Son discours est haché d'applaudissements; de bravos, d'approbations à haute voix.

*I am glad to have the privilege of bringing to you to this first Convention of the Catholic School Trustees the greetings of all the French People of this Province. It is with the greatest pleasure that I see this vast gathering of Catholic Trustees belonging to different nationalities, but now, all Canadians by birth or naturalization coming together to study the best means to develop the efficacy of their schools.*

(Suite à la page 3)

## Longue vie au Patriote de l'Ouest

*Le Patriote de l'Ouest* vient de compter ses dix-neuf ans. Dix-neuf ans de vie, de vraie vie, active et militante, au service de deux grandes causes, la religion, la patrie.

Les trois provinces de l'Ouest ont chacune leur journal: trois sentinelles toujours en éveil. *Le Patriote de l'Ouest* monte en Saskatchewan la garde autour des intérêts catholiques et canadiens-français.

Le vaillant hebdomadaire de Prince-Albert entrait tout récemment dans sa vingtième année de publication. Il nous fait plaisir, en cette circonstance, de joindre nos souhaits à ceux qu'il a déjà reçus. Il a rendu tellement de service aux nôtres que sa disparition constituerait pour eux une perte irréparable. Bien plus, la persécution qui sévit contre l'école catholique et canadienne-française le rendent indispensable et nécessaire.

Aussi est-ce avec la fraternité la plus grande que nous saluons l'anniversaire de ce confrère; ce n'est pas un sentiment de convenances qui nous pousse à lui souhaiter une vie longue et fructueuse; c'est un sentiment patriotique. — D. D.
*Le Progrès du Saguenay.*

## Exécutifs

### OFFICIERS DE LA C.S.T.A.

M. Hagarten, président
M. Anton Gutenburg, Tramping Lake, 1er vice-président
M. Anton Kaufman, Leipzig, 2me vice-président.

DIRECTEURS

MM. John Brinkmeier, Marysberg.
Martin Mann, Lemberg.
John Strutter, Holdfast.
Paul Juettner, Prelate.
Mike Belinski, Prud'homme.

### OFFICIERS DE L'A.C.E.F.C.

M. Raymond Denis, président
MM. A. Doiron et S.-M. Bonneau, vices-présidents.
M. Louis Demay, secrétaire.

DIRECTEURS

MM. Amédée Motut.
Abbé Lebel.
A. Jullion.
Eugène Durette.
Albert Marchildon.
Napoléon Carignan.
J.-A. Mathieu.
Louis Philippe Côté.
M. A. Duperron.
Emile Wilvers.
Alcime Bouvier.
Paul Bourdy.

## Discours de Mgr Prud'homme

Monsieur le président,
Messieurs,

Sur votre pressante invitation, j'ai voulu faire taire toutes les autres réclamations qui m'appelaient ailleurs pour me trouver au milieu de vous ce soir. J'ai compris que votre légitime désir de voir l'évêque du diocèse présider à ce banquet des Commissaires d'école catholiques méritait plus qu'un simple accusé de réception et une expression de gratitude. Partout où des âmes vaillantes se réunissent pour délibérer sur les moyens à prendre pour sauvegarder et défendre les intérêts de l'Eglise catholique, l'évêque ne saurait se soustraire à ces mouvements d'action sociale sans manquer à son devoir. Sa présence est toujours un encouragement qui vient s'ajouter à son approbation. Quelqu'onéreux que puisse être le devoir parfois, il n'en faut pas moins l'envisager avec courage et s'y prêter de bon coeur, car, autrement, ce serait une lâcheté.

Sachant donc que le noble but de cette présente convention est de monter la garde autour de la défense de nos écoles dans cette province, comment aurais-je pu me dissimuler à ce noble mouvement de la part de laïques qui veulent sincèrement chercher leur mot d'ordre et leur direction de l'autorité religieuse dont ils relèvent?

Nous vivons à une époque où, plus que jamais, l'action sociale catholique est non seulement le devoir du clergé, mais encore des laïques. C'est en ces termes que parle Pie X, de sainte mémoire, dans sa première encyclique. "L'action, dit-il, voilà ce que réclament les temps présents, et ce ne sont pas seulement les hommes revêtus du sacerdoce, mais tous les fidèles sans exception, qui doivent se dévouer aux intérêts de Dieu et des âmes." Cette doctrine des Souverains Pontifes n'a rien qui surprenne, car elle est la conséquence logique de notre incorporation dans l'Eglise du Christ. Quiconque est baptisé a manifestement reçu la mission d'être au milieu du monde le représentant de la foi, le gardien et le défenseur de l'intégrité de la doctrine, et de se faire une obligation rigoureuse d'en déduire toutes les conséquences pratiques.

C'est que, dans l'armée du Christ, tous les fidèles sont appelés à mettre la main à l'oeuvre, en d'autres termes, à être des soldats militants. "La foi qui n'agit pas, est-ce une foi sincère?", avait raison de dire le poète. Il faudrait, au moins pouvoir compter dans la société un plus grand nombre de ces élites, qui joignent à la dignité de la vie, à la pureté des moeurs, à la délicatesse de probité, une véracité de parole et une générosité de dévouement qui permettent à l'Eglise de s'appuyer sur l'efficacité d'une action concertée au service du bien. Si chaque individu catholique voulait agir ainsi suivant sa foi et pour sa foi, les choses auraient vite changé de face. Il s'agit donc, en l'espèce de mobiliser les bonnes volontés et de se les associer pour que, en maintes circonstances, nous puissions nous promettre la victoire. Hélas! nous avons trop souvent sous les yeux le triste spectacle de nombreux chrétiens, qui sont des poids lourds, des masses inertes, qu'on ne réussit pas à remuer ou à réveiller de leur léthargie; voilà pourquoi il suffit d'un petit nombre de sectaires pour nous trainer à l'abime de l'irréligion et de l'immoralité. Dans cet immense travail du maintien des principes de religion et de moralité sur lesquels reposent les destinées du monde moderne, il faut absolument compter sur l'addition de tous les efforts individuels.

Voilà pourquoi, messieurs, les Souverains Pontifes et avec eux tous les évêques, le clergé et les laïques bien pensants préconisent la nécessité de l'action sociale et, partant, de l'apostolat laïque. Pie XI, glorieusement régnant, pour mieux nous démontrer l'importance de l'action sociale catholique, appelle cette forme nouvelle d'apostolat dans le monde "la prunelle de nos yeux."

Certes, il n'y a pas de plus nécessaire ni de plus touchant aposto-

(Suite à la page 5.)

## Notre nouveau feuilleton

La semaine dernière, nous avons terminé le beau roman *Nos Amis les Canadiens,* dû à la plume et à la générosité de M. l'abbé Pirot d'Esterhazy, Sask., qui a publié cet ouvrage sous le pseudonyme de *Jean Topri.*

*Nos Amis les Canadiens* a été très goûté de nos lecteurs. Nous le savons par diverses appréciations qui nous ont été exprimées par de nombreuses personnes dont l'opinion est loin d'être sans valeur. Nous le savons aussi par les plaintes plusieurs fois adressées au *Patriote* que nous ne donnons pas assez d'espace au feuilleton.

M. l'abbé Pirot n'est pas un inconnu en Saskatchewan, où depuis de nombreuses années, il exerce avec un zèle ardent et intelligent un ministère très fructueux.

Littérateur de haut mérite, il a mis son talent à profit pour promouvoir les intérêts de la religion, faire valoir les qualités de diverses races qui sont venues ici chercher la prospérité et le bonheur, espérant aussi obtenir plus de tolérance et d'harmonie. Les Canadiens français ont eu une large part de l'attention et de la bienveillance de l'abbé Pirot. Il est l'auteur de plusieurs livres très estimés, entre autres: *Nos Amis les Canadiens* et *Avant les neiges.* De plus, ses articles, en anglais ou en français, publiés dans divers journaux du pays, ont puissamment contribué à éclaircir plusieurs questions, en particulier la question scolaire, dont il a fait une étude approfondie et sur laquelle il est une autorité.

Nous avons dit que c'est à sa générosité que nous devons notre dernier feuilleton. En effet, M. l'abbé Pirot a bien voulu nous en permettre la publication gratuitement. Tout le monde sait que les droits d'auteur sont réservés et que l'on ne peut reproduire un ouvrage que moyennant paiement.

**Nos remerciements chaleureux vont donc à M. l'abbé Pirot, et nous prions Dieu de lui conserver** longtemps sa plume alerte, pleine de ressources et toujours intéressante.

PIERRE L'ERMITE

Notre nouveau feuilleton, dont nous commençons aujourd'hui la publication, est intitulé *La Femme aux yeux ouverts.*

Son auteur, Pierre l'Ermite, nous autorise gratuitement, lui aussi, à le reproduire en feuilleton. Ceux qui comprennent les difficultés financières d'un journal comme le nôtre, apprécieront cette faveur. Ils l'apprécieront d'autant plus que la loi française, relative aux droits d'auteur qui reconnait à ce dernier et, après lui, à ses héritiers le droit exclusif d'impression de ses ouvrages nous rend très difficile et onéreuse la reproduction de certains morceaux de littérature française.

## TELEGRAMME

**VOEUX DE
MGR LEPAILLEUR**

Montréal, Qué., mars, 23
His Lordship J. H.
Prud'homme
Roman Catholic Rectory,
House, Saskatoon.

Au congrès Commissaires d'Ecoles fédération paroissiale de vingt une sociétés exprime sympathies dis admiration fais voeux.

**Parochial federation of 21 societies expresses sympathy, admiration and wishes to the convention of the Catholic School Trustees.**

**G. M. Lepailleur,
P. D. Président**

## Voix du Pape

# L'encyclique sur l'éducation chrétienne de la jeunesse

(suite)

Puisqu'il s'agit de l'éducation, il est à propos de faire remarquer combien parfaitement cette vérité catholique, que confirment les faits, a été exprimée, pour des temps moins éloignés, à l'époque de la Renaissance, par un écrivain ecclésiastique qui a grandement mérité de l'éducation chrétienne. Il s'agit du très pieux cardinal Silvio Antoniano, disciple de l'admirable éducateur que fut saint Philippe de Néri, maître et secrétaire pour les lettres latines de saint Charles Borromée à la demande et sous l'inspiration duquel il écrivit son traité d'or: *De l'éducation chrétienne des enfants.* Il y raisonne ainsi:

E) NECESSITE ET AVANTAGES DE L'ACCORD AVEC L'EGLISE

"Plus le gouvernement temporel sait coordonner son action avec celle du gouvernement spirituel, plus il le favorise et le soutient, plus aussi il concourt à la conservation de l'Etat. Car, tandis que le supérieur ecclésiastique s'efforce de former le bon chrétien avec l'autorité et les moyens spirituels, suivant sa fin, il réussit en même temps, par une conséquence nécessaire, à former le bon citoyen, tel qu'il doit être sous la dépendance de l'autorité politique. Il en est ainsi parce que, dans l'Eglise catholique romaine, cité de Dieu, le bon citoyen et l'homme de bien sont absolument la même chose. Sont donc dans une erreur profonde, ceux qui disjoignent des choses si intimement unies, et qui pensent avoir obtenu de bons citoyens par d'autres règles et d'autres voies que par celles qui contribuent à former les bons chrétiens. Que la prudence humaine parle et discoure tant qu'il lui plaira: ni la vraie paix ni la vraie tranquillité temporelle ne sortiront jamais de tout ce qui s'oppose à la paix et à la félicité éternelle ou qui s'en écarte" (37).

Tout comme l'Etat, la science elle-même, la méthode et les recherches scientifiques n'ont rien à craindre du droit plénier et parfait de l'Eglise en matière d'éducation. Les Instituts catholiques, à quelque degré de l'enseignement et de la science qu'ils appartiennent, n'ont pas besoin d'apologie. La faveur dont ils jouissent, les louanges qu'ils reçoivent, les productions scientifiques qu'ils favorisent et multiplient, plus que tout, les sujets complètement et remarquablement préparés qu'ils donnent à la magistrature, aux professions, à l'enseignement, à toutes les formes de l'activité humaine, déposent plus que suffisamment en leur faveur (38).

Tous ces faits, du reste, sont une splendide confirmation de la doctrine catholique définie par le Concile du Vatican: "La foi et la raison, non seulement ne peuvent jamais se contredire, mais elles se prêtent une aide réciproque, parce que la droite raison établit les bases de la foi et, éclairée, par sa lumière, cultive la science des choses divines, tandis que la foi, de son côté, la libère ou la préserve de l'erreur et l'enrichit de connaissances diverses. C'est pourquoi l'Eglise, bien loin de s'opposer à la culture des arts et des sciences humaines, l'aide et la favorise de beaucoup de manières. Car, elle n'ignore ni ne méprise les avantages qui en résultent pour la vie de l'humanité; elle répète même que ces sciences issues de Dieu, qui est le Maître des sciences, doivent, avec sa grâce, si elles sont traitées comme il faut, conduire à Dieu. Et elle ne s'oppose en aucune manière à ce que sciences, chacune dans leur champ d'action, usent de principes et de méthodes qui leur soient propres; mais, tout en reconnaissant cette juste liberté, elle veille avec soin pour empêcher que, par hasard, se mettant en contradiction avec la doctrine chrétienne, elles ne tombent dans l'erreur, ou bien qu'en sortant de leurs frontières elles n'envahissent pour le bouleverser le terrain de la foi" (39).

Cette règle de la juste liberté scientifique est en même temps la règle inviolable de la juste liberté pédagogique ou de la liberté d'enseignement bien comprise. Elle doit être observée dans toute communication de doctrine faite à autrui. Cela devient obligation beaucoup plus grave dans l'enseignement de la jeunesse, soit parce que le maître public ou privé n'a pas sur cet enseignement un droit absolu, mais un droit de participation; soit parce que l'enfant et l'adolescent chrétiens ont, de leur côté, un droit strict à un enseignement conforme à la doctrine de l'Eglise, colonne et fondement de la vérité, et que ce serait leur causer un tort grave que de les troubler dans leur foi, en abusant de la confiance qu'ont les jeunes gens envers leurs maîtres, de leur naturelle inexpérience et de leur inclination déréglée à une liberté absolue, illusoire et mensongère.

*SUJET DE L'EDUCATION*

A) TOUT L'HOMME DECHU MAIS RACHETE

En effet, il ne faut jamais perdre de vue que le sujet de l'éducation chrétienne, c'est l'homme entier: un esprit joint à un corps, dans l'unité de nature, avec toutes ses facultés naturelles et surnaturelles, tel que nous le font connaître la droite raison et la Révélation; toutefois c'est aussi l'homme déchu de son état originel, mais racheté par le Christ et rétabli dans sa condition surnaturelle de fils adoptif de Dieu, sasn l'être pourtant dans les privilèges préternaturels d'immortalité de son corps, d'intégrité et d'équilibre de ses inclinations. Subsistent donc dans la nature humaine les effets du péché originel, et en particulier l'affaiblissement de la volonté et le désordre de ses tendances.

"La folie, dit l'Ecriture, est liée au coeur de l'enfant, et la verge de la discipline la fera fuir" (40). Il faut donc, dès l'âge le plus tendre, corriger les inclinations déréglées de l'enfant, développer et discipliner celles qui sont bonnes. Par-dessus tout, il importe d'éclairer l'intelligence et de fortifier la volonté au moyen des vérités surnaturelles et avec le secours de la grâce, sans laquelle il est impossible de dominer les mauvaises inclinations et d'atteindre la perfection requise par l'action éducatrice de l'Eglise: de cette Eglise que le Christ a dotée, en toute perfection et plénitude, de sa divine doctrine et des sacrements, instruments efficaces de la grâce divine.

B) FAUSSETE ET DANGERS DU NATURALISME PEDAGOGIQUE

Est donc faux tout naturalisme pédagogique qui, de quelque façon que ce soit, exclut ou tend à amoindrir l'action surnaturelle du christianisme dans la formation de la jeunesse; erronée toute méthode d'éducation qui se base, en tout ou en partie, sur la négation ou l'oubli du péché originel ou du rôle de la grâce, pour ne s'appuyer que sur les seules forces de la nature. Tels sont ordinairement ces systèmes modernes, aux noms divers, qui en appellent à une prétendue autonomie et à la liberté sans limite de l'enfant, qui réduisent ou même suppriment l'autorité et l'oeuvre de l'éducateur, en attribuant à l'enfant un droit premier et exclusif d'initiative, une activité indépendante de toute loi supérieure, naturelle ou divine, dans le travail de sa propre formation.

Si par l'emploi de quelques-uns de ces termes, on voulait exprimer — d'une façon impropre d'ailleurs — la nécessité chez l'enfant d'une coopération active, et graduellement toujours plus consciente, au travail de son éducation: si l'on entendait par là vouloir écarter que l'arbitraire et la violence — dont se distingue du reste la juste correction — on serait dans la vérité; mais on n'affirmerait rien de nouveau, rien que l'Eglise n'ait enseigné et pratiqué dans l'éducation chrétienne traditionnelle. Elle imite d'ailleurs en cela la manière même de Dieu, qui appelle chacune de ses créatures, suivant sa nature propre, à une coopération active, et dont "la Sagesse atteint avec force d'une extrémité à une autre extrémité et dispose toutes choses avec douceur" (41).

Mais à prendre les mots dans dans leur sens naturel, à en juger par les faits, il n'est que trop clair que l'intention d'un grand nombre est de soustraire l'éducation à toute dépendance de la loi divine. Et ainsi voit-on de nos jours ce cas vraiment étrange, d'éducateurs et de philosophes qui se fatiguent à la recherche d'un code moral universel d'éducation, comme si n'existaient ni le Décalogue, ni la loi évangélique, ni même cette loi naturelle que Dieu a gravée dans le coeur de l'homme, qui a été promulguée par la droite raison et codifiée encore par Dieu lui-même, avec la Révélation positive, dans les dix commandements. Ce sont encore ces novateurs qui ont coutume de donner par mépris à l'éducation chrétienne les noms de "hétéronome", "passive", "arriérée", tout simplement parce qu'elle se fonde sur l'autorité et la loi de Dieu.

Ces malheureux s'illusionnent dans leur prétention de "libérer l'enfant", comme ils disent. Ils le rendent bien plutôt esclave de son orgueil et de ses passions déréglées: conséquence d'ailleurs logique de leurs faux systèmes, puisque les passions y sont justifiées comme de légitimes exigences d'une nature prétendue autonome.

Mais voici encore plus grave: la prétention fausse, irrespectueuse et dangereuse autant que vaine de vouloir soumettre à des recherches, à des expériences, à des jugements d'ordre surnaturel concernant l'éducation, par exemple, la vocation sacerdotale ou religieuse et, en général, toutes les opérations mystérieuses de la grâce. Celle-ci, tout en élevant les forces naturelles, les dépasse néanmoins infiniment et ne peut en aucune façon être soumise. — *A suivre.*

37. *Dell'educaz. crist., lib. I, c. XLIII.*
38. *Lettre au cardinal secrétaire d'Etat, 30 mai* 1929.
39. *Conc. Vat., Sess. 3, cap. 4.*
40. *Prov. XXII, 15.*
41. *Sap. VIII, 1.*

X

*CHRONIQUE SCIENTIFIQUE.*

# Rayons X et la Médecine

Il y a juste trente ans, cette année, que les rayons X ont été découverts, presque par hasard, par Roentgen. En répétant, dans son laboratoire, certaines expériences, le savant allemand s'aperçut qu'un fragment de platine-cyanure de baryum devenait phosphorescent par l'effet de radiations qu'il nomma, en attendant de les mieux connaître, rayons X. Plus tard, il s'aperçut que ces rayons avaient des propriétés générales, communes à la plupart des radiations qui sont les résultats d'une perturbation électrique de l'éther, et des propriétés particulières qui prirent, en médecine, une importance capitale. Parmi ces dernières notions leur pénétrabilité à travers les corps opaques et l'émission de rayons secondaires.

De tout ceci, il ressort que pour obtenir des rayons X, il faut avoir à sa disposition une source de courant électrique de haute tension. Les installations d'appareils peuvent varier avec la source d'énergie, mais il n'en reste pas moins vrai qu'avec un bon appareil on peut, médicalement parlant, voir, regarder à travers le corps humain et examiner tel ou tel organe en fonction, impressionner des plaques photographiques et traiter certaines maladies. Les rayons X servent donc à aider le médecin dans son diagnostic et c'est, dans certaines indications, un excellent mode de traitement.

Qui, de nos jours, n'a pas entendu parler des rayons X? On s'en sert quotidiennement dans tous les hôpitaux et, même beaucoup de médecins en ont une installation privée. La radiologie est tellement passée dans la pratique courante! Pour ne parler que des maladies pulmonaires, que de services elle rend aux tuberculeux et à ceux qui ne le sont pas. Ne serait-ce que de trancher un diagnostic entre une dilatation des bronches et une tuberculose, c'est déjà une vie humaine qui ne s'arrête pas en pleine activité. Et cela se répète tous les jours! Il en est de même pour les maladies du coeur, de l'aorte, des voies urinaires. Mais deux grandes applications diagnostiques des rayons X consistent dans l'exploration des os — fractures, etc. — et dans celle du tube digestif. Ulcères de l'estomac, cancer de l'estomac, aspects anormaux de l'intestin, autant de choses que la radiologie peut révéler par une bonne interprétation. Il ne faut pas s'imaginer que cette interprétation est toute mécanique et facile. Bien au contraire, c'est par une étude approfondie du malade, de la technique employée pour le radiographier et par une longue expérience de la plaque radiographique qu'on arrive à des résultats d'interprétation capables d'aider le médecin ou le chirurgien. Il en est de même pour la vésicule biliaire et le foie. Il existe des procédés spéciaux d'exploration radiologique du foie et de la vésicule biliaire qui rendent aujourd'hui les services les plus signalés.

Quant aux maladies à traiter par les rayons X, elles sont nombreuses et comprennent un vaste domaine. Cancer, maladies de la rate et du sang, certaines tumeurs de l'utérus, goitre y trouvent des applications pratiques quoique nous n'ayons nullement mentionné le rôle de la radiothérapie dans les maladies de la peau, dans les tuberculoses locales et dans certaines affections du système nerveux.

Comme on le voit, le domaine de la radiologie est vaste. Et pourtant les rayons X ne sont qu'une partie des agents physiques qu'on emploie en médecine. C'est pourquoi il faut féliciter le Onzième Congrès des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord d'avoir mis au programme cette question. Il ne saurait y avoir d'indiscrétion à dire que nombreuses sont les communications déjà inscrites, dans les 2 séances générales consacrées à cette étude.



**ANNONCEURS DU "PATRIOTE"**

**ENCOURAGEZ LES**

# CONGRES . . .

(Suite de la première page)

*Some accuse us of strengthening the feeling of religious prejudice which exists in this Province by the convocation of this convention. We can say that this feeling was not created by us, but by those mercenary agitators who went through the Province attacking the Catholic Church, insulting and slandering its ministers. It was created also by a certain newspaper whose only aim seems to me to sow germs of racial and religious discord, a newspaper that still carries a cursed and abominable campaign, a campaign dangerous to the future of Confederation, a campaign that should be strongly condemned by every sensible man and woman of this Province.*

*This bad feeling which seems to exist in this Province will not be strengthened by our Convention, but was by the amendments to the School Act, amendments which seem to be directed against the Catholics, whatever their sponsors and their supporters might say.*

*This dangerous future was created and strengthened by the campaign made against the Province of Quebec, and the so called French domination, which exists only in the imagination of some feeble minded people, when any intelligent and unbiased person knows very well that Quebec, the French Catholic Province of Quebec, will be the last refuge of tolerance and fair play in this Dominion.*

*No gentleman, nobody has any right to blame us for the religious or racial agitation which exists in this Province. We have never done anything to justify it. We sincerely regret it, but we have to defend ourselves. We are free citizens of this country. We have done our share to develop it, and will not accept to be treated as foreigners. We will not accept to have our schools taken away from us, or the education of our children. We will not stand for it, and this is why we are here today, to show the perfect unanimity, the perfect accord of the Catholic Trustees on educational matters. We don't want to impose our educational principles on other people. We have the greatest respect for the rights of others, for the rights of parent, which should be a sacred right. It is why we are so strongly in favour of separate schools, which are the best guarantee of the rights of the minority in every school district. It is why we would like to see the School system of Quebec established here. It is the best system.*

*If our rulers are afraid of Quebec influence, why not try the Ontario system of schools, the system adopted and developed by that good Orangeman and great Conservative leader, the Hon. Mr. Ferguson. Surely the followers of the Regina Star and the supporters of our present educational policy should not be afraid of what is coming from this good old Province of Ontario.*

*As much as our adversaries we want peace and harmony, but we strongly believe that peace and harmony will not be brought about by vexatious measures nor by club methods, and we are of the opinion that some of the amendments to the school Act have a strong savor of those club methods.*

*In closing my remarks, let me tell you again how much I am pleased of the unity shown by this Convention. It is the first time I believe that Catholics are united on a public question, and for that we have to thank our adversaries. They have rendered us an immense service.*

*I hope that this Convention will not be the last one, but that it will be repeated every year or every two years, with still more delegates in attendance. This first Convention was convocated on too short a notice. It was nearly an improvised affair. We have not had time enough to reach all our districts, and yet we are here five hundred delegates. At our next Convention we will reach I hope the one thousand mark, and the people of this Province will have to take notice of our existence, of the existence of the 200,000 Catholics which inhabit this Province.*

*I have to thank you now for the patience with which you have listened to an English speech delivered by a Frenchman who learned his English at the age of forty years. That is proof that we do not hold any grudge against the English language, since not only our children are learning it at school, but yet men already old, men who came to the West without a knowledge of the English language, are learning it. I cannot say they are mastering it, because it is impossible for a stranger to acquire the correct prononciation, but anyway they are showing their good will, and for my part, I can promise you to do my best to improve my prononciation and I hope that you will see much progress at the next convention.*

M. HARGARTEN

"M. Hargarten a fait mon éloge, dit M. Denis, en présentant M. Hargarten. J'ai accepté avec plaisir la responsabilité de ce congrès, mais je dois vous dire que M. Hargarten a eu, le premier, l'idée de cette réunion de tous les commissaires catholiques."

M. Hargarten reçut la même ovation que M. Raymond Denis. Nous reproduisons ci-dessous le texte de son discours:

*Gentlemen:*

*You have heard my friend Mr. Denis, the president of our sister organization speak to you. He has expressed his pleasure at seeing so many men gathered here, men of different nationalities, and all united as one man to fight as Catholics for the rights of Catholics. May I assure Mr. Denis and all our French speaking friends, that the English and German speaking people as well as those here present who speak still another tongue, are elated at being present at this joint convention. We thank Mr. Denis for the greetings of his people and in return we offer you a hearty handshake and our sincerest "Thank you", coupled with the wish that this bond of union shall never again be broken.*

*We are Catholics, and on the ground of Catholicity all nationalities can meet. We are Canadians, and as Canadians we stand on the same level. As Canadian Catholics we have rights as to separate schools guaranteed us under the Canadian Constitution. These rights we are going to guard and protect. Our French speaking people have certain rights under this Constitution which it is their right to safeguard. I have reference to the French language. Who does not love his mother tongue for the sake of his mother? the good mother who taught us the first prayer in her language? Who can be so callous of heart as to despise his mother tongue, the language first spoken to him? I am afraid that such a person will not only loose his mother tongue, but also will he forget the prayer he learned at his mother's knee, and eventually his most precious gift of all, his Catholic Faith.*

*Let me assure you, my dear French people that we are well aware of the value of one's mother tongue. We are well aware of the rights and privileges you have in this regard, and let me tell you that we will support you to the very last in safeguarding these rights. We who speak other tongues than English and French, have not these privileges guaranteed by law, but we also try our utmost to pass unto our offspring the precious gift so inherited.*

*Mr. Denis has touched upon a good many things in his address. I might say that I most heartily endorse all the sentiments he has expressed, and join with him in wishing that these joint conventions be made an annual affair. I thank you.*

LE R. P. SIMARD, O. M. I.

Le R. P. Simard, O. M. I., curé de la paroisse de l'Immaculée Conception, en quelques mots bien sentis, félicita M. Raymond Denis, Chevalier de la Légion d'honneur.

Nous reproduisons son travail:

Fils de France, vous avez été décoré par votre patrie d'origine. Elle vous a conféré le titre le plus honorifique qu'une âme française puisse convoiter. Le monde sait d'ores et déjà que vous comptez parmi les vaillants soldats de France.

Cependant, n'est-ce pas surtout le Canada qui a profité de vos services? Cultivateur et homme d'affaires entendu, père désireux de procurer à ses nombreux enfants les avantages d'une éducation classique, homme de coeur grandi par le baptême de l'épreuve, soldat avec service à toutes les campagnes de l'A. C. F. C., chef intrépide de la survivance, chrétien convaincu, voilà, monsieur, des qualités que vous auriez sans doute déployées partout ailleurs mais qui, en fait, ont brillé chez nous de leur vif éclat. Aussi, en même temps que nous applaudissons au magnifique geste de la France qui vous honore et qui, en la personne de son enfant qui toujours a fièrement porté le drapeau de la patrie, désire aussi, me semble-t-il, approuver ses valeureux fils qui, comme prêtres ou comme colons, continuèrent à maintenir bien haut la renommée de la prouesse française, nous voudrions à cet hommage unir celui du Canada français et ajouter, si possible, une fleur à la couronne de gloire qu'on vous a décernée.

Car, tout en éloignant de moi absolument toute poussée de m'ériger en porte-parole officiel de ma nationalité, il me semble que, selon mes compatriotes, tout grand que fut votre mérite dans le passé, c'est maintenant que vous remplissez le rôle le plus bienfaisant de votre carrière. Arrivés à l'heure tragique où il s'agit de grouper toutes les forces catholiques, de repousser l'envahisseur et de défendre le droit de cité pour nos emblèmes sacrés dans nos écoles, nos étudiants et les enfants de leurs petits-enfants apprendront de l'histoire canadiennen que le grand chef laïque du mémorable ralliement catholique de mars 1930 fut M. Raymond Denis.

* * *

Le R. P. Simard nous donna ensuite un discours très élaboré sur les droits du français au point de vue constitutionnel. Nous espérons pouvoir le publier in extenso.

C'est le dernier article au programme de la première séance conjointe du Congrès. Les séances conjointes se poursuivent en français et en anglais.

Nous ne pouvons nous empêcher de souligner l'enthousiasme, la bonne entente et la confiance entre les délégués du Congrès. N'eût été la diversité des langues, on eût dit une réunion d'un groupe de même race tant il y avait de prévenance, de délicatesse et d'unité de sentiment.

MERCREDI APRES-MIDI
SEANCE DE L'A. C. E. F. C.

Mercredi après-midi, tous les commissaires franco-canadiens se réunissent dans le soubassement de l'église Saint-Paul. Ils sont près de 200, nombre jamais atteint par le passé. C'est-à-dire qu'il a fallu s'imposer des sacrifices.

La séance, outre les formalités et la routine habituelles et nécessaires, a revêtue un caractère spécial. On a donné une large part à l'étude des lois nouvelles et anciennes en matière d'éducation.

Dès l'ouverture de la séance, M. Cadieux donna lecture de l'adresse présentée à M. Raymond Denis, à l'occasion de l'honneur dont il vient d'être l'objet de la part du gouvernement français.

M. Denis nous fait tant de surprises, dit M. Cadieux, que nous pouvons bien lui en réserver une petite de temps à autre. Si nous avons fait un effort pour assister à ce congrès, c'est que nous avions deux bonnes raisons pour le faire: 1o nous sentions le besoin de venir nous éclairer sur la situation actuelle; 2o nous y voyions une occasion de féliciter chaleureusement notre chef de l'honneur que le gouvernement français vient de lui faire. Cet effort, nous l'avons fait avec plaisir. Nous félicitons donc M. Denis qui depuis longtemps mérite d'être à l'honneur."

Avant que le président ne puisse dire un mot, toute l'assemblée chanta: *Il a gagné ses épaulettes.*

M. DENIS

"Je me proposais de vous adresser la parole, mais, dans les circonstances présentes et après l'adresse trop élogieuse que vient de me présenter M. Cadieux, je ne sais que dire. Il est des moments où les paroles semblent impuissantes à traduire ce que nous ressentons. Cette croix de la Légion d'honneur devrait briller non seulement sur ma poitrine, mais aussi sur la poitrine de tous les groupes franco-canadiens de la Saskatchewan. On vous a dit que la France a récompensé un de ses enfants. Je n'ai pas honte de mon pays d'origine, mais mon coeur appartient au Canada français, et ceci, vous ne pouvez en douter. Je suis Canadien par toutes les fibres de mon âme. M. Cadieux, Messieurs les commissaires, merci.

"Maintenant, si vous le voulez, nous allons commencer notre travail. Etreint par l'émotion, à moitié assommé par la fatigue, je tiens à vous remercier tout d'abord d'être venus en si grand nombre assister à ce congrès. Près de 200 commissaires franco-canadiens! Nous ne pouvions pas nous attendre à cela. Nous avons un congrès tous les deux ans. Personne ne s'attendait à celui-ci. Et comment voulez-vous que dans cinq semaines on assure le succès d'un congrès! Si nous ne nous étions pas assemblés, nous aurions laissé soupçonner à nos adversaires que nous nous désintéressions de la grande cause de nos écoles. Honneur à vous, commissaires d'écoles! L'an dernier, au congrès de l'A. C. F. C., nous avions 140 commissaires parmi les 280 délégués au congrès, 140 commissaires qui appartenaient à l'A. C. F. C. Nous contrôlons 150 districts dans la province. A Prince-Albert, nous croyions que nous étions arrivés à la perfection. Et bien! nous dépassons de près de 50 le nombre de délégués de l'an passé.

"Vous entendrez peut-être le grand vent de l'Ouest apporter des vents de lutte, mais jamais des vents de découragement."

COMITES DE NOMINATION
ET DE RESOLUTIONS

Après le discours de M. Denis, on procéda à l'élection des membres du comité de nomination et du comité de résolutions. Voici les résultats:

*Comité de résolutions* (élus par l'assemblée): M. Van Elslande, de Meyronne; M. Sylvestre, de Bellegarde; M. Dorais, de Gravelbourg; M. Cadieux, de Willow-Bunch.

Nommés par l'exécutif: M. l'abbé A. Lebel, de Marcelin; M. l'avocat Doiron, de Vonda.

*Comité de nomination*: M. Bourassa; M. Pierre Labrosse, de Marcelin; M. Ph. Côté.

M. BONNEAU

M. Bonneau, avocat et directeur de *L'Etoile de Gravelbourg*, journal qui a eu l'honneur d'être attaqué plusieurs fois par le *Star* de Régina, nous parle des écoles séparées, de leurs droits constitutionnels et historiques.

Après avoir exposé les clauses des principaux traités et des actes fédératifs depuis la prise de possession du Canada par l'Angleterre en 1763 jusqu'à la formation des Territoires de l'Ouest en province, il conclut que nous avons droit aux écoles séparées et que c'est une injustice préjudiciable au bonheur, à l'harmonie entre les races établies en notre pays que de mettre en vigueur les récents projets de loi.

*Clause dix-sept*

D'après la clause 17 de l'Acte constitutionnel créant notre province, le gouvernement provincial ne peut pas toucher aux écoles séparées. Voici la teneur de ce document: "Rien dans ces lois, c'est-à-dire les lois passées par notre législature provinciale, ne devra être préjudiciable à aucun droit ou privilège conféré par les chapitres 29 et 30 des Ordonnances du Nord-Ouest de 1901, relativement aux écoles séparées."

*Ecoles séparées*

Cette loi protège seulement les minorités dans chaque district. Où nous sommes en majorité, la loi des écoles séparées ne nous protège pas. A Gravelbourg, Willow-Bunch, nous sommes dans une situation curieuse. Vous connaissez le bill d'Anderson à propos des costumes et emblèmes religieux. A Gravelbourg, nous avons une école publique. Impossible d'établir une école séparée.

Il cite le cas de l'Oregon, puis il fait appel à l'union de tous les catholiques.

Si les Allemands catholiques, les Irlandais catholiques, les Ruthènes, etc., se formaient en groupes, nous sommes près de 200,000 catholiques dans la province. Si dans une province de 84,000 catholiques, 11,000 Orangistes ont fait ce qu'ils ont voulu, avec nos 200,000, que feront les 13,000 K. K. K. de la Saskatchewan? La meilleure solution est de grouper les catholiques et montrer ce qu'ils peuvent faire. L'A. C. F. C. peut continuer son travail de survivance nationale. Chaque groupe gardera son identité propre, mais tous les groupes s'uniront sur le terrain religieux, ce qui veut dire union mais pas fusion. M. Bonneau suggère ensuite un plan d'organisation très détaillé.

*Eclairer les protestants*

"J'ai été élevé à Winnipeg, dit M. Bonneau. En général, les protestants ne sont pas mal disposés mais ils ont une idée differente de la nôtre sur les écoles et l'éducation. Ce qu'il faut faire, c'est de tâcher d'éclairer nos frères séparés, savoir bien ce que l'on veut, leur faire comprendre nos droits, en appeler à leur principe de British Fair Play. De cette façon on finira par se faire entendre.

M. Denis remercie M. Bonneau en son nom personnel et au nom du Congrès pour l'étude légale qu'il a faite de la question des écoles. Il nous suggère un plan d'organisation auquel nous pensons depuis longtemps et dont nous

(Suite à la page 4)

x

*Subtilité.*

Sur la route de Rochester, un gendarme obligea à stopper un de nos amis assis au volant de sa voiture.

— Avez-vous votre permis? s'enquit le représentant de la loi.

— Mais, bien sûr.

— Où est-il?

— Dans ma poche. Voulez-vous le voir?

— Non, déclara le gendarme. Puisqu'il est dans votre poche, ça n'est pas la peine. J'aurais voulu le voir si vous ne l'aviez pas eu.

## Elle ne se portait jamais bien

Mme Christine Dukek, de Speonk N.-Y., écrit: "Je souffrais de maux d'estomac auxquels les traitements médicaux n'apportaient qu'un soulagement temporaire. En réalité je ne me portais jamais bien. Après que j'eus pris trois bouteilles de Novoro du docteur Pierre, je remarquai que ce remède avait régularisé les fonctions de mon estomac et que mon système nerveux était de beaucoup amélioré. Mon coeur fonctionne normalement, mon sommeil est maintenant paisible et ce qui ne s'était jamais produit auparavant. Je vais bien et je jouis d'un bon appétit. Cette préparation végétale affecte salutairement les fonctions de l'organisme, facilite la digestion et l'élimination et améliore la condition du sang. Elle est vendue directement mais pas dans les pharmacies. Ecrire au docteur Peter Fahrney and Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

# Le Congrès...

(Suite de la page 3)

avons tant besoin, organisation laissant à chaque groupe catholique son indépendance nationale; Former un exécutif qui peut se réunir quand les circonstances l'exigeront.

M. Jutras chante *Envoyons d'l'avant, nos gens!*

CONCOURS DE FRANÇAIS

M. de Margerie monte sur l'estrade à la demande du président, et lit son travail: "Concours de français dans la Saskatchewan." C'est le moyen le plus efficace de développer l'étude du français dans la province. Il nous signale les défauts qu'il faut éliminer pour permettre à nos concours d'obtenir un plus grand succès. Nous espérons publier plus tard ce beau travail.

M. Denis parle des difficultés pour organiser ces concours. Plusieurs districts ne répondent pas aux lettres de l'A. C. F. C. ou attendent trop tard, ce qui nécessite l'usage du télégraphe, du téléphone etc.

DISCUSSION

M. Bonneau a fort intéressé l'assistance avec son travail au sujet des écoles séparées. Les minorités sont mieux traitées que les majorités. Jusqu'à présent il n'a pas ~ question d'enlever aux écoles séparées leurs droits. Les écoles publiques sont attaquées. Avant longtemps les écoles publiques et les écoles séparées seront dans le même panier, nous avons lieu de le craindre. Allusion est faite aux contribuables qui ne sont ni protestants ni catholiques, qui n'ont pas le droit de vote dans les élections scolaires. L'amendement du bill Anderson est anticonstitutionnel: il attaque l'Acte de 1875 garantissant les écoles séparée .

M. Bonneau cite le cas de Gravelbourg: amende en cas d'infraction à la loi: $50 d'amende pour l'institutrice, la perte de son diplôme et la possibilité pour les commissaires d'école de perdre l'octroi du gouvernement.

Relativement au costume religieux, M. Denis dit que cette question relève des évêques. La séance est ajournée.

MERCREDI SOIR
SEANCE DE L'A. C. E. F. C.
R. P. BERNARD SCHAEFFER

Le R. P. Bernard Schaeffer, de Bruno, un des plus sympathique à notre cause, un de ceux qui a le plus travaillé pour le congrès, un lutteur pour nos droits, nous adresse la parole en anglais:

*I regret very much that I am not able to address you in the French language. I was born on the other side of the lines. I am glad of the opportunity to address you. I am a full fledged Canadian. Consequently my words, if not emotional, will convey the sincerity of a convicted Canadian. We are one when there is a cause of the Church. That is when laymen organize together, they must come to the fore. I take no credit. I am indebted to your chairman for the occasion of speaking to you on the topic of Christian education, principle voiced on the subject recently. The Pope has given out* lettre encyclique *dealing with Christian education. The matter is so expansive it will fill a book. I shall speak quite briefly upon it. My object is to bring forth to you three principles. Active engagement in school matters. You will never forget that after all it is the only education given to the best of you and your children. Three principles to meditate upon, evident truths, the real road to earthly happiness. First, Family. Second, State. Third, Church. We know the child belongs to his father and mother. This is altruism. Quite surprising to hear the contrary. Just recently we heard that the child belongs to the State. Parents are guardians, providing food and shelter. If the child belongs to the parents, then the parents have the duty and the right to see to their education. Prepare his bodily and spiritual welfare. Do not forsake the right to your children. This principle cannot be wrong. The theory that the child belongs to the State is that of red Russia today. I realize that to so far is to outcast the child, to fall away from the christian belief. We are here to reaffirm old principles. Parents have the first right to the child and next comes the right of the State. Give to Ceasar what belongs to Ceasar and to God what belongs to God. The State must only come to assist. What happens when the State usurps the rights of the parents, adopts the child to give him education? When the State wants to take the place of the family, we must protest.*

*The Pope mentioned in his letter that the Church has a right, the first right to the child. Christ said to the fishermen: "Go out and teach." These words are clear: "Go and teach all nations." That institution received the right, the duty and the obligation to teach. The child is born in this world to go out of it gain, to attend to his final destiny. The child has a soul. This spirit is ever living and he must devote more time to spiritual affairs than to bodily affairs. Do not forget that the child has the breath of God in his living body. The Church reminds us of this. You may say: "The education makes all the difference in the world." It is a weapon with which you can defend yourself or injure yourself. Do not forget you will account for the soul of your child. Is there an obligation in life more worthy of consideration than the education of youth? Follow the dictates of your conscience.*

*If you want your children to be happy in life, give them a good christian education. A foundation of truth and righteousness along the routine of education. Never lose sight of the Church end of education. Deliberate on taxes, on the way to save money. To conclude, we people assembled here, will go back to our various fields of work, to our homes, let us carry with us this important thought. To give our children an education who will make them worthy of eternal life. Remain true to these principles and these principles will sustain you.*

M. DOIRON

M. Doiron, avocat de Vonda, nous parle de l'instruction religieuse et des droits du français dans nos écoles. Il se place sur un terrain purement légal, il étudie le point de vue juridique de la législation sans aborder les autres considérations de justice, de droit naturel, de droit historique, d'intérêt national qui affecte la législation en question.

Au point de vue légal, M. Doiron tire les mêmes conclusions que celles de M. le sénateur Belcourt.

En 1918, M. Motherwell, dans un débat sur l'enseignement du français, dit que les droits du français ne devraient pas être sacrifiés et que l'enseignement religieux devrait être donné dans la langue maternelle.

Au point de vue naturel nous avons le droit de faire prier nos enfants en français. Malheureusement, assez souvent la force prime la loi naturelle. Quelques inspecteurs conseillent de partager l'heure du français; de prendre une demi-heure pour l'enseignement du français et l'autre demi-heure pour l'enseignement du catéchisme en français. Cependant c'est illégal. On arrive donc à la conclusion de prolonger nos heures de classe d'une demi-heure et on trouve le moyen de faire des arrangements satisfaisants avec les instituteurs et institutrices. En général leur salaire est de $150 à $200 plus élevé que celui des autres instituteurs. Lorsque vous ferez l'engagement de vos maîtres et maîtresses, entendez-vous pour qu'ils ou qu'elles vous donnent de plus une demi-heure pour l'enseignement du catéchisme en français après les heures de classe.

DISCUSSION

Q. Est-ce que l'inspecteur peut exiger que les enfants ne parlent pas d'autre langue que l'anglais en récréation sur le terrain de l'école?

R. L'enfant peut parler sa langue sur la rue. La loi dit: "La seule langue d'ENSEIGNEMENT sera la langue anglaise.

Q. L'institutrice peut-elle défendre aux enfants de parler français dans la cour de récréation?

R. L'institutrice est toujours maîtresse dans l'école, mais elle n'a pas le droit de forcer les enfants de parler l'anglais dans la cour, ou pendant les récréations.

CONGRES PEDAGOGIQUE

M. Cadieux lit son travail: "Congrès pédagogiques"; travail très élaboré que l'espace nous empêche de publier dans le présent numéro.

Nous devons des remerciements à M. Cadieux, dit M. Denis, pour l'excellent travail qu'il nous a lu. Il est un de ces jeunes qui cherchent à vous conduire à la victoire. Ces concours pédagogiques, dont il vous a parlé, ont remporté de grands succès à Gravelbourg, Willow-Bunch, Ponteix, Hoey. Ils développent le goût et la connaissance du français.

M. de Margerie prend la parole sur l'invitation de M. Denis:

REMARQUES de M. DE MARGERIE

Il fait remarquer que M. Cadieux a traité tout autant des congrès régionaux que des congrès pédagogiques. Dans le passé, très souvent, ce qu'on appelait des congrès régionaux était tout simplement des pique-niques. Ah! ces pique-niques! Quand nous avons organisé un pique-nique, nous nous imaginons avoir sauvé la race. Il faut que ces congrès régionaux soient mieux que des pique-niques. Un congrès régional, c'est un congrès général en petit. Au lieu d'être un congrès général de toute la province, c'est le congrès général des Canadiens français de deux, trois ou quatre paroisses, qui veulent étudier quelques questions d'intérêt national. Le principe doit en être accepté sans réserve. Et pour la réussite de ces petits congrès, rien de mieux que de s'assurer le concours des différentes sociétés paroissiales. Quant aux congrès pédagogiques proprement dits, ils sont la réunion d'un certain nombre d'instituteurs et d'institutrices pour étudier des questions d'enseignement. Ils sont d'une extrême importance; car ils constituent pour notre personnel enseignant le seul moyen d'améliorer leur méthode d'enseignement.

Car n'oublions pas que nos institutrices à l'Ecole normale n'apprennent pas à enseigner le français. Et lorsqu'elles l'enseignent, elles sont laissées absolument à elles-mêmes. Ces réunions d'institutrices et l'échange d'idées qui en résulte ne peuvent donc que produire de bons résultats. La rencontre des institutrices et des parents est aussi une excellente chose. Ils apprennent ainsi à mieux comprendre les différents points de vue des questions d'enseignement. A tous ces congrès il faut s'efforcer de concentrer notre attention sur deux ou trois questions importantes. Si l'on peut faire en sorte que les gens retournent chez eux avec une ou deux idées bien claires dans leur esprit, cela vaudra infiniment mieux que de n'avoir que des idées vagues et incohérentes sur de plus nombreuses questions.

M. de Margerie lit ensuite un beau travail intitulé "Le personnel enseignant; l'influence de l'école sur la mentalité de l'enfant."

*Nous renvoyons à la semaine prochaine le reste du rapport et les résolutions, faute d'espace.*

## COURVAL, Sask.

*Fraternité.*

— Il y a quelque temps, sur l'invitation des Chevaliers de Colomb de Courval, leurs frères Chevaliers de Coderre, sont venus nous jouer une jolie pièce comique, exécutée précédemment à Coderre. Chacun des acteurs s'est bien acquitté de son rôle respectif. Ne pas ajouter un mot du rôle exécuté par "Gros-Laid" serait manquer à un devoir. Celui-ci, avec une bonhomie toute naturelle, semblait être à l'apogee du bonheur. Avec son panier rempli de vivres substantiels et d'une *bouteille contenant une liqueur inconnue*, laquelle dit-on, fut transformée en un liquide commun et bien connu, "Gros-Laid" semblait très bien se comporter et être le plus heureux des mortels. Cependant, se sentant un peu indisposé, malgré son embonpoint et sa manière de bien vouloir ne rien laisser dans le panier, il venait consulter le fameux médecin, réputé guérir toute maladie. Pas chanceux, le pauvre malade! Sa consultation eut pour résultat un régime à une diète des plus rigoureuse. Ceci, ne faisant pas son affaire, *"Gros-Laid" disparut vite de scène* éprouvant et manifestant de la mauvaise humeur, se promettant *de la mauvaise humeur, se promettant* bien de ne plus consulter. Les consultations gratuites ne sont pas toujours celles qui plaisent le plus aux pauvres affligés de la gourmandise.

L'orchestre, dont tous les membres sont de Coderre, nous fit entendre de jolis morceaux. Wilfrid Joncas et Wilbrod Tremblay, de Courval, parurent aussi sur la scène. Celui-ci nous déclama un joli monologue en anglais, très bien *pénétré* de son sujet. Celui-ci nous chanta une chanson canadienne très bien exécutée pour un débutant sur le théâtre. Un peu de timidité cependant donna la chair de poule, mais c'est un détail.

Que Brod... tienne bon! Qu'il continue à nous rendre service, et sa seconde apparition sur les théâtre ne sera pas seulement un second rappel, mais peut-être un troisième. D'ailleurs, chaque dimanche, il est présent au choeur de chant. Venez l'entendre, et vous constaterez qu'il n'a pas, là, la chair de poule.

*Mme John Wilton — Medeleine* Pépin — était au piano et nous chanta une agréable chanson, assistée de sa mère, Mme Philippe Pépin, de Courval.

Venez encore nous rendre visite, n'est-ce pas? Ces réunions fraternelles et amicales ne nuisent en rien, entretiennent l'union, la fraternité, le bon accord qui doivent *se manifester entre frères et amis.* Cordial merci à tous.

*En visite*

— M. et Mme L.-P. de Courval, d'Arthabaskaville, Québec, ont passé quelques jours à Courval. C'est toujours avec plaisir que nous voyons ces deux anciens pionniers de Courval, qui furent les premiers résidents. En 1912, le premier curé résident *fut nommé* par l'autorité diocésaine. Ce n'était pas tout couleur rose à Courval. N'ayant pas *d'église, de presbytère,* il fallut donc songer à donner l'hospitalité au nouveau curé, à sa ménagère et à un petit neveu. M. L.-P. de Courval ne craignit donc pas d'ouvrir les portes de sa grande maison et celles de son bon coeur au nouveau curé et à son personnel. Que de bons petits soins de la part de Mme de Courval furent prodigués aux *nouveaux arrivés* et que de bons moments écoulés en présence de M. L.-P. de Courval. Ce sont des *événements dans la vie qui ne s'oublient pas* et qui relèvent le courage du prêtre, qui arrive pour l'organisation *d'une nouvelle paroisse.*

*C'est donc une joie toute naturelle* et bien légitime de voir de *temps en temps ces anciens protecteurs* et surtout les voir encore si vigoureux, puisque M. de Courval *lui-même semble ne pas vieillir.* Il porte sur ses épaules 76 années d'existence avec une aisance facile. Que tous deux vivent encore longtemps pour venir nous voir, nous encourager et nous faire du bien.

— En visite aussi le jeune Croteau, de Winnipeg, chez son oncle, Paul Croteau.

— Viennent d'arriver André Parent, domestique chez Arthur Tremblay, et Joseph Landry, engagé chez J.-H. Tremblay.

— De retour Auguste Parent, engagé de nouveau chez François Tremblay fils.

*A l'école.*

— Mme Alfred Dozois est notre *institutrice actuelle.* Nous avions perdu un bon instituteur en la personne de M. Maurice Rompré, et notre chantre en même temps, la semaine. Mais, comme c'est curieux parfois: la Providence semble pourvoir à tout, pour les paroissiens de Courval. Mme Dozois n'est pas à sa première épreuve, comme institutrice, ayant enseigné autrefois à Montmartre. Elle y met tout son coeur et sa bonne volonté, pour être à la hauteur de sa position. Tous ses élèves canadiens ici sont enchantés de leur maîtresse..

Honneur, succès à cette vaillante *institutrice!*

— Et puis, si vous saviez ce bon petit chantre, ce petit rossignol âgé de 13 ans seulement qui, lui aussi, est à la hauteur de sa charge pour chanter les messes sur semaines! Il a donné ses premières épreuves, en nous chantant trois messes consécutives avec un aplomb et une certitude de vieux chantre du Bas-Canada. Son nom, c'est le petit Henri, fils d'Arthur Tremblay, maître-chantre actuel de Courval.

*Membres du choeur de chant.*

— En voici la liste: Arthur Tremblay, *Lauréat* Blanchette, Wilbrod Tremblay, Henri et Joseph Arguin, Alf. Saint-Hilaire, Alf. Dozois et le jeune Henri. Organiste: le petit Jean Pépin, qui promet pour l'avenir. Chaque dimanche, il y met tout son coeur, son zèle et sa générosité.

*Nos malades.*

— M. François Tremblay senior et Mme Fulgence Blanchette se remettent passablement de leur maladie. Espérons que le climat printannier leur sera favorable.

*Naissance.*

— M. et Mme William Vandal se sont enrichis d'un charmant petit garçon. Un autre futur servant de messe pour remplacer plus tard son frère Paul, qui sert très bien à l'autel, ainsi que ses autres compagnons.

## L'Amérique a 3,550,900 Franc-maçons

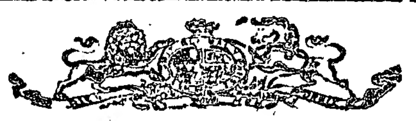
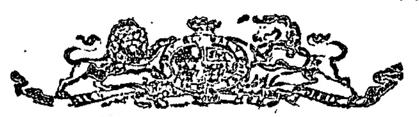
Paris.—A l'occasion d'un congrès antimaçonnique qui se tiendra en Autriche, prochainement on vient de publier les statistiques suivantes:

Il y a actuellement dans le monde 23,638 loges maçonniques et 4,411,000 maçons inscrits. Ceux-ci se répartissent ainsi: 514,000 en Europe, 19,000 en Asie, 8.000 en Afrique, 3,550,900 en Amérique du Nord, 35,000 en Amérique Centrale, 95,000 en Amérique du Sud et 190.000 en Australie.



## Soyez belle

Un artiste en beauté physique suggère un moyen d'embellir les visages disgracieux. Pour adoucir ce regard, rendre moins brutale la ligne des mâchoires, ne recourez point aux lotions et aux maquillages. Pour moi, dit-elle, il n'y a rien comme de savoir se montrer contente de son sort.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le mardi 22 avril 1930, des soumissions pour la construction d'un édifice public à Lloydminster, Sask., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un édifice public, Lloydminster, Sask."

On peut consulter les plans et le devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'Architecte en chef, du ministère des Travaux publics, Ottawa, de l'architecte résident, édifice du bureau de poste, Régina, Sask., et du maître de poste de Lloydminster, Sask.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

On peut se procurer au bureau de l'Architecte en chef, ministère des Travaux publics, des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté au montant de $20.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,
N. DESJARDINS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 24 mars, 1930

## Annonces Classifiées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée. TARIF: 2 sous par mot. Minimum, 50 sous par insertion.

INSTITUTEURS DEMANDES

ON DEMANDE pour le mois de mars un instituteur ou institutrice bilingue pour le district scolaire St-Louis No 728 avec salaire de $1100 par année. S'adresser en mentionnant expérience à Théodule Landry secrétaire. Cantal, Sask. 49-57-P.

ON DEMANDE immédiatement instituteur bilingue, Salaire 1200.00, 210 jours de classe centre français. S'adresser à M. Eugène Gervais, Sec-trésorier, Alida, Sask. 4-7-P

HOMMES DEMANDES

JEUNE HOMME parlant les deux langues, demandé comme commis pour magasin général dans un centre canadien français. Expérience pas nécessaire. Bonne place pour apprendre. Voudra bien donner références et mentionner salaire voulu. S'adresser à boite E. L. 27, Le Patriote de l'Ouest. 2-4-C.

FEMMES DEMANDEES

FILLE assez agée, ou veuve avec petit garçon, ou petite fille, ou sans enfant, ayant de l'expérience dans un presbytère, bien vouloir correspondre avec M. l'abbé Chs. Poirier, curé de Courval, Sask. 4-5-P
Postale "39", Dollard, Sask. 4-P.

POSITION DEMANDEE

BARBIER—Homme marié avec dix années d'expérience, pouvant fournir de bonnes références et parlant les deux langues demande position permanente comme barbier; soit à gages ou à loyer, dans un centre Canadien-français. Adressez à Boite

JEUNE HOMME avec 4 ans d'expérience dans les affaires municipales désire position comme secrétaire de municipalité. Parle le français et l'anglais. Grade de "B.A." obtenu à l'Université du Manitoba. S'adresser à Boite "J.N.J." Le Patriote, Prince-Albert, Sask. 45-?-C.

Canadien-Français, 35 ans, garçon instruit. Plusieurs années d'expérience dans magasin général. Bon comptable et correspondant. Initiative. Bon solliciteur. Parlant les deux langues. Bonnes références. Répondre à Z. "Le Patriote". 1-4-C.

A VENDRE

MAGASIN DE FER à vendre dans un centre canadien français avec église et couvent catholique. Raison de vendre: propriétaire voulant quitter le pays. Adresser toute correspondance à boite A. D. Le Patriote de l'Ouest. 2-4-P

DIVERS

PRETS D'ARGENT sur fermes en culture. International Loan Coy., 404, Trust and Loan Bldg., Winnipeg. Man. 50-x-C

TABAC! TABAC!

TABAC naturel canadien, 12 variétés. Tabac haché, mélange doux exécuté sur commande. Cigares différentes marques.
Liste de prix et échantillons 1-20, 10c. Un joli hachoir à tabac donné gratis avec toute commande de 100 livres et plus, valeur $1.00. Adressez: J.-J. Gareau et Fils, Saint-Roch-de-l'Achigan, Qué. 44-?-C

# Discours . . .

*(Suite de la première page)*

lat que celui qui a pour but immédiat de défendre l'enfance et la jeunesse contre le poison de l'erreur et des mauvaises doctrines. Cette sollicitude de nos enfants, l'Eglise la partage au suprême degré. Nous en avons eu une preuve récente dans l'admirable encyclique que vient de publier le pape Pie XI sur le sujet toujours actuel de l'éducation. Ce n'est pas mon intention de résumer devant vous ce soir ce paternel document du Père commun des fidèles. J'ai voulu seulement m'inspirer de ce beau geste du Saint-Père pour mieux vous féliciter d'être, en votre qualité de commissaires d'école catholiques, les protecteurs et les défenseurs de l'éducation, en union avec vos évêques et vos prêtres. Vous êtes les collaborateurs et les aides du clergé qui a le droit d'attendre beaucoup de votre action intelligente, bien disciplinée, prudente et soumise en tout à la direction de vos chefs religieux.

Dans les pénibles circonstances que nous traversons, votre apostolat signifie une grosse somme d'influence au service de la cause légitime que nous défendons. Vous vous êtes réunis en convention pour étudier ensemble le problème compliqué de nos écoles catholiques dans cette province. Toutes vos délibérations s'inspirent de vos initiatives personnelles; mais je n'ai pas de doute que vous ayez soin de ne point perdre de vue votre titre de commissaires catholiques et que les résolutions qui seront le fruit de cette convention vous ont été dictées dans la pleine conscience de vos devoirs et le ferme désir de travailler de tous vos efforts à assurer à vos enfants le bienfait d'une éducation basée sur les principes de la foi catholique. C'est à ce titre que votre convention aura été un succès et un espoir. Car les quelques cent mille catholiques de cette province, dont l'attention aura été éveillée par les conclusions qui paraîtront au jour de l'opinion publique, ne manqueront pas de noter que la minorité catholique de cette province a droit au respect, à la protection et à l'intégrité de la justice comme tous les autres citoyens du Dominion. Votre convention aura été, je l'espère, une orientation vers le but à atteindre, une invite aux différents groupes catholiques de s'unir pour la défense de nos droits, toujours bien entendu sur le terrain des légitimes revendications et enfin un nouveau motif de ne pas désespérer de la victoire finale. L'union fait la force, avons-nous coutume de dire, et cent hommes groupés autour d'une idée valent mieux que dix mille dont les vues se contredisent.

Vous comprenez maintenant, messieurs, l'honneur de travailler comme vous le faites à la cause sacrée de l'éducation, toujours soumis à la direction de vos chefs religieux. J'espère que vous comprenez mieux aussi maintenant l'importance de l'apostolat laïque et que vous vous étudierez à remplir votre mission avec tout le dévouement que vous y avez mis jusqu'à présent. Comme évêque, je vous remercie des bons offices que vous voudrez rendre à une cause qui m'est si chère. Ensemble puissions-nous voir nos efforts triompher pour la plus grande gloire de Dieu, pour le salut des âmes et l'avenir de notre beau pays.

*POLITIQUE FEDERALE.*

# La session d'Ottawa

*Spécial au PATRIOTE*

OTTAWA. — Cette semaine, en Chambre des Communes, on a discuté quatre grandes questions de première importance: les allocations et les pensions militaires aux anciens combattants; l'établissement de tribunaux de divorce dans la province de l'Ontario; la prohibition de toute exportation d'alcools canadiens vers les Etats-Unis et la nécessité de supprimer notre traité de commerce avec l'Australie.

Cette dernière requête a été enregistrée par M. Robert Gardiner, des Fermiers-Unis de l'Alberta, en marge d'une motion du ministre des Finances d'aller en Subsides, ce qui est une motion de non-confiance dans la présente administration.

DIVORCE EN ONTARIO ?

Tout indique que le projet de loi accordant à l'Ontario des tribunaux de divorce sera passé en deuxième lecture. La Chambre ne s'est pas encore prononcée, au moment ou nous écrivons cette chronique, sur le principe même du bill, parce qu'elle n'en a pas eu le temps. Mais elle a battu par un vote de 108 voix contre 88 un amendement à la deuxième lecture, présenté par M. MacMillan, libéral de l'Ontario, et qui est le suivant:

"Que tous les mots après "que" soient biffés et remplacés par les suivants: "La Chambre considère "avec alarme la diffusion et l'augmentation du divorce et des demandes de divorce au Canada; et au lieu de fournir des moyens additionnels d'obtenir le divorce, la Chambre encouragerait avec faveur le lancement d'une campagne d'éducation destinée à convaincre le coeur et l'âme du peuple canadien de la sainteté du lien matrimonial et de la stabilité permanente du foyer canadien."

Le premier ministre, député de Prince-Albert, Sask., a fait sur le bill à l'étude, des remarques importantes, que nous allons résumer très brièvement: il ne votera en faveur du bill, à sa troisième lecture que si, en comité, on l'amende de façon à ne lui donner force de loi que le jour où l'Ontario aura signifié officiellement son désir de le recevoir; il ajoute que le principe du divorce n'est pas en jeu, puisqu'il est déjà dans la constitution du pays; il ne s'agit que de trouver le meilleur moyen de débarrasser le parlement de ses ennuis actuels, causés par le divorce; le parlement, quand il accorde le divorce, exerce un pouvoir judiciaire et non pas législatif; le Parlement ne peut accorder le divorce d'une façon équitable puisque le sort des enfants et la question des allocations des époux lui échappent totalement.

On peut dire que le vote sur l'amendement MacMillan donne une idée assez juste de celui qui attend le bill même à sa deuxième lecture. Quant à l'amendement espéré par le premier ministre, il serait présenté par M. Bourassa, député de Labelle, ou par M. Arnold Smith, député de Stormont.

EXPORTATION DES ALCOOLS

Par un vote de 173 voix à 11, le bill du premier ministre prohibant l'exportation des alcools canadiens vers les Etats-Unis a été passé en troisième lecture, et le Sénat le passait en première lecture presque le lendemain.

La troisième lecture a donné lieu à un débat au cours duquel M. Bennett a énergiquement reproché au gouvernement son manque d'unité, M. Euler, ministre du Revenu national parlant dans un sens l'an dernier, et le premier ministre dans un autre, cette année. M. Bourassa touche ensuite deux points: les Etats-Unis, avant de nous demander de les guérir de leurs immoralités, devraient bien commencer par travailler eux mêmes à leur propre guérison; et notre gouvernement pourrait très bien profiter du traité en perspective avec les Etats-Unis pour leur demander de nous aider à arrêter aux frontières la littérature obcène qui nous vient de la république voisine. Cette dernière importation aussi est défendue chez nous, tout comme l'alcool canadien aux Etats-Unis.

Puis, sur la question des importations d'imprimés obcènes:

Et deuxièmement, au cours des négociations annoncées, nous devrions demander aux Etats-Unis si nous devons veiller à ce que l'alcool distillé chez nous n'entre pas chez eux. Nous sommes envahis par les revues et les magazines des Etats-Unis. Quand il s'agit de publications convenables, il n'y a pas à redire; mais trop souvent les choses imprimées qui nous viennent des Etats-Unis sont de la pornographie, et du pire genre. Nous avons bien plus raison de nous plaindre de cette importation que les Etats-Unis n'ont raison de se plaindre de l'entrée de l'alcool en leur territoire. M. Bourassa dit qu'à ce propos, il exprime non seulement son opinion personnelle, mais l'opinion d'un grand nombre de citoyens qui sont écoeurés de l'étalage qui se fait de littérature obcène et d'importation américaine dans notre pays.

Des magistrats et des membres du clergé se sont rendu compte que la criminalité juvénile est très souvent attribuable à la lecture des publications obcènes qui nous viennent des Etats-Unis. Le Parlement aurait bien plus raison de s'occuper de cela que de chercher, par une loi de son cru, à faire observer la loi de prohibition en territoire américain. Autrement dit, les publications obcènes des Etats-Unis font bien plus de tort au Canada que le whisky canadien ne peut faire de tort aux Etats-Unis.

LE TRAITE AUSTRALIEN

La Chambre a terminé la semaine en discutant notre traité commercial avec l'Australie, que M. Robert Gardiner, de l'Alberta, demande d'abroger incontinent, parce que nuisible aux intérêts de l'agriculture, et qu'il sacrifie l'agriculture canadienne aux gros capitaux et aux grandes industries.

Un député de la Nouvelle-Ecosse, M. Ilsley, a pris M. Gardiner à partie, l'accusant d'hypocrisie politique. En effet, l'abrogation du traité est l'équivalent d'une demande de hausse de droits sur l'importation du beurre des Antipodes, quand, d'autre part, les Fermiers-Unis de l'Alberta ont un passé au cours duquel ils se sont toujours affirmés libre échangistes.

Les conservateurs ont amendé la motion Gardiner, en soutenant que notre traité avec l'Australie était acceptable, dans certains détails exceptés, et que des corrections ne s'imposaient que dans ses parties défectueuses.

L'amendement Gardiner et le sous-amendement Stevens sont voués à une défaite, parce qu'ils impliquent un manque de confiance dans la présente administration.

OUTAOUAIS.

* * *

Le correspondant spécial du *Patriote* à Ottawa nous envoie une très intéressante chronique sur les débats parlementaires au sujet de la question des vétérans. Malheureusement le manque d'espace nous empêche de la publier cette semaine. — La Rédaction.

# Nouvelles

## La Russie soviétique injure le Pape

Moscou. — Comme protestations contre les prières faites à l'étranger pour les chrétiens de Russie, de grandes parades ont été faites à Moscou et dans d'autres villes de l'Union soviétique. Des dizaines de mille ouvriers, soldats de l'armée rouge, employés du gouvernement et enfants des écoles ont paradé pendant trois heures dans les rues de Moscou, chantant des chansons antireligieuses et portant des bannières rouges. Le Pape et la religion furent surtout attaqués. On afficha même de gigantesques effigies du Saint-Père. La foule était si grande, que la circulation fut suspendue pendant plus de deux heures.

L'association centrale des magasins coopératifs, qui contrôle la distribution des vivres en Russie, a décrété que dans aucun magasin on ne vendrait de matzoth, de vin ou d'autres nourriture pour la Pâque juive. L'ordre s'applique aussi à la fête russe correspondante. Les rabbins juifs ont décidé de permettre à leur peuple de cuire leur propre matzoth avec du levain.

## Ecoles séparées de l'Ontario

M. Louis Côté, député de l'est d'Ottawa à Toronto, a soumis en deuxième lecture son projet d'amendement à la loi des écoles séparées pour les villes de plus de 100,000 âmes de population. Ce projet, appliqué à Ottawa, pourvoit à la réduction à neuf du nombre des commissaires des écoles séparées et à l'élection de ceux-ci par un vote général des contribuables catholiques sans plus tenir compte des limites de quartiers. On dit dans les couloirs parlementaires à Toronto que plusieurs endroits ne sont pas en faveur du changement. Après la deuxième lecture, le premier ministre Ferguson a suggéré que le bill soit référé au comité légal de la législature. C'est là que les intéressés pourront être entendus en faveur ou contre le projet. Le comité légal siégera mercredi prochain.

## Les Orangistes ontariens et les écoles séparées

Brockville, Ont. — La *Ladies' Orange Benevolent Association* ne veut pas qu'une partie du produit des taxes sur les corporations aille aux écoles séparées. C'est là la teneur d'une résolution que la grande loge de l'Ontario-est vient d'adopter et dont elle vient d'envoyer une copie au premier ministre Ferguson.

Un villageois, qui était de la la grande guerre, raconte ses exploits.

— J'étais en sentinelle perdue. Tout à coup, je vois arriver trois Allemands armés jusqu'aux dents. Je mets la baïonnette au canon; je me redresse et j'enfile.

— Les trois boches?

— Non, le petit chemin à gauche...

# La persécution Russe

*L'histoire de tous les temps atteste que si la révolution réussit à renverser l'autorité légitime, elle traine toujours à sa séquelle, non seulement la persécution religieuse, mais l'oppression du peuple. En fait, le programme est généralement celui-ci: calomnier auprès du peuple le pouvoir établi, irriter les masses et s'en servir pour renverser l'autorité. Puis saisir le pouvoir et gouverner en spoliation et en tyran. Si la religion est habituellement la première victime, c'est qu'elle s'insurge contre l'oppression du peuple. Il s'agit donc de tromper celui-ci, le révolter contre elle. La religion abolie, les sicaires se multiplieront et il sera facile de les soudoyer pour soumettre, détrousser et affamer le peuple, afin que le spoliateur puisse se gorger*

*La presse de tous les pays foisonne de récits abominables sur la persécution religieuse en Russie, ses insolences à l'adresse du Souverain Pontife, etc... etc.*

*Lisez maintenant l'article ci-dessous que nous empruntons à la Tribune de Woonsocket. Il résume l'histoire des souffrances auxquelles le soviétisme sans Dieu a soumis le paysan russe, et nous fait frémir à la pensée de ce que nous deviendrions avec une éducation athée.*

### Chez les soviets.

L'EXTERMINATION DU PAYSAN RUSSE

Quelle est la tragédie dont les campagnes russes sont en ce moment le théâtre?... Les journaux allemands nous la décrivent avec une exactitude parfaite. Ils ont une demi-douzaine d'hommes — parmi lesquels il faut citer en première ligne M. Paul Scheffer, le brillant écrivain du *Berliner Tageblatt*, et le professeur Otto Auhagen — qui connaissent à fond la Russie soviétique, qui depuis la guerre y ont fait un séjour prolongé, qui en reviennent et qui ne se contentent pas de brosser des tableaux, mais qui apportent les revues mêmes des horreurs, des cruautés, des stupidités dont ils ont été les témoins oculaires. Leur réquisitoire est d'une netteté particulière en ce qui concerne l'extermination paysanne.

On peut distinguer trois périodes: celle qui a suivi la révolution; celle de Lénine, connue sous le nom de période du "Nep"; celle d'aujourd'hui.

Au lendemain de la révolution, on cambriole les paysans comme on a cambriolé les bourgeois, les commerçants, les industriels, c'est-à-dire qu'on leur prend tout, sauf le minimum strictement nécessaire pour se nourrir et pour ensemencer. Le résultat est la ruine de l'agriculture russe.

Lénine, quand il établit le "Nep", desserre un peu le baillon. Il permet au paysan de posséder, pourvu qu'il paye l'impôt, soit en nature, soit en argent. L'agriculteur souffle donc et se remet à travailler.

Mais survient le tsar Staline, qui applique à nouveau le baillon, en y joignant le vilebrequin. Son système est le suivant: toute la récolte doit être livrée au gouvernement — sauf le minimum indispensable pour que le paysan s'alimente et produise. A cet effet, dans chaque village, une assemblée d'habitants, recrutés parmi les purs bolcheviks, fixe le chiffre de la prestation en blé ou en avoine à fournir par la commune et en répartit le montant entre les paysans. Bien entendu, le paysan aisé ou travailleur est soigné; on l'impose du double ou du triple de ce qu'il peut produire. Le professeur Auhagen donne des chiffres stupéfiants. Un paysan a récolté, l'année d'avant, 50 pouds de céréales. On ne condamne à en fournir 130. Un autre a loué une femme pour l'aider et a produit 900 pouds; on le déclare riche et on le condamne à en fournir 1,200. C'est un système très simple de prélèvement sur le revenu...

Quand l'heure de la perception est arrivée, de deux choses l'une: ou le paysan verse la quantité de blé fixée ou il ne la verse pas. S'il la verse, il a une chance certaine d'être imposé, la fois suivante, beaucoup plus brutalement; s'il ne la verse pas, il est condamné à payer une amende égale à cinq fois la valeur des céréales non fournies. S'il n'est pas en état de payer l'amende, il est saisi, vendu à vil prix, chassé de la maison avec sa famille, expulsé du pays. S'il reparait dans la région, il est arrêté et déporté. Quant à sa terre, elle est incorporée dans ce qu'on appelle un "kolhaz", c'est-à-dire une sorte d'organisation collectiviste dont l'Etat est le seigneur et dont les citoyens sont les serfs.

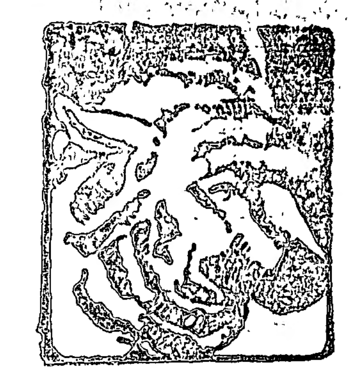
"Peu à peu, explique le professeur Auhagen, on socialise ainsi toutes les campagnes et on détruit une à une les exploitations individuelles. L'an dernier, on est arrivé à dépouiller et à chasser 750,000 chefs d'exploitations avec leurs familles. Mais, par contre, le rendement diminue de façon impressionnante. Personne ne travaille dans les "kolhoz" et tout le monde se dispute. Dans beaucoup d'endroits il n'y a plus de quoi se nourrir. Il n'y a plus de quoi non plus nourrir les troupeaux, qui dépérissent. Infailliblement, sûrement, on marche chaque jour à la catastrophe."

Quand se produira cette catastrophe? Nul ne peut le prédire. Michelet, dans une page saisissante de prophétie, la pressentait dès 1885:

"Tout homme, écrivait-il, a en Occident foi en quelque chose; l'âme n'est jamais vide. Mais, dans cette Russie ignorante, barbare, qu'on maintient vide d'esprit, si l'homme descendait la pente du doute, rien ne l'y arrêterait. Nous aurions le spectacle d'une démagogie sans idée, sans principe ni sentiment; un peuple qui marcherait vers l'Occident, d'un mouvement aveugle, comme un corps mort galvanisé qui frappe et peut tuer encore!... Qui sauvera la Russie de cette effroyable perdition et l'Europe de la nécessité d'exterminer ce géant ivre et fou?"

Le géant ivre et fou n'a même plus la force de se mettre en marche vers l'Occident. Mais il a la force de l'empoisonner. Qui sauvera l'Europe de ce poison?

Stéphane LAUZANNE.



# PAGE AGRICOLE



## Causerie agricole

### Lettre ouverte aux fermiers de la Saskatchewan

*Mes chers amis,*

*Il est bien entendu que ces causeries n'ont pas pour but de vous enseigner la culture, ni les meilleures méthodes à suivre pour réussir sur vos fermes. Pour cela, vous avez votre expérience, l'expérience des meilleurs fermiers de la province, et les bulletins des fermes expérimentales. Je ne suis point fermier, ni professeur de culture, quoique, fils de fermier moi-même, et ayant passé toute ma vie au milieu des fermiers, je ne sois pas trop ignorant des choses de la ferme.*

*Mais, en regardant autour de moi, en lisant les journaux d'agriculture, en causant tous les jours familièrement avec les fermiers de ma paroisse et avec les fermiers de langue anglaise que je rencontre, je suis de plus en plus convaincu qu'un changement graduel dans la culture s'impose, si nous voulons que nos terres gardent leur fertilité, que nos fermes continuent à nourrir leur monde.*

*Mon but est donc surtout de vous amener à faire des réflexions sur les conditions actuelles et à vous demander si la culture unique et persévérante du grain seulement et du grain toujours est ce qu'il y a de mieux.*

*Or, tous en conviennent facilement, et déjà même on m'a écrit pour m'encourager à continuer ma campagne — l'industrie laitière, sans être une panacée universelle et que tous doivent adopter sans exception, est cependant un des remèdes les plus efficaces pour remédier à nos maux et prévenir un désastre.*

*C'est pourquoi je me propose de vous parler, si cela vous intéresse toutefois, dans les numéros qui vont suivre, de plusieurs questions qui ont un rapport évident avec l'industrie de la terre, c'est-à-dire les pâturages, les fourrages verts, le foin, l'ensilage, l'eau, etc.*

*Assurément toutes ces questions ne peuvent pas être résolues de la même façon sur toutes les fermes, d'un bout à l'autre de la province. Ici encore, c'est à chaque fermier de voir par lui-même ce qu'il peut et ce qu'il doit faire. Laissons la routine de côté, et travaillons de tête autant que des bras. La routine a du bon quelquefois, mais à condition de ne pas nous embourber dans l'ornière.*

*Pour aujourd'hui, je ne dirai qu'un mot, et ce sera au sujet de l'eau sur la ferme. Si vous n'avez pas d'eau, et en abondance, il est bien clair que vous ne pouvez songer à garder beaucoup d'animaux laitiers ou non.*

*Avez-vous un bon puits? — Si oui, vous possédez un vrai trésor.*

*Si vous n'en avez pas, un bon sourcier, honnête et habile dans son art — il y en a, mais ils sont rares — pourrait vous en trouver. Ne croyez pas le premier charlatan venu. Lorsqu'un sourcier est sûr de lui — encore une fois il y en a, mais ils sont rares, surtout par ici — il acceptera volontiers d'être payé de ses peines qu'en cas de réussite. Mais alors, à votre tour, soyez honnête et même généreux avec lui. C'est un art difficile et d'un long apprentissage, qui ne s'acquiert vraiment qu'après des études sérieuses et de nombreuses expériences. Ce n'est pas un don, comme on le croit, à tort.*

*En attendant, que faire? Charroyer l'eau tous les jours? C'est coûteux, cela prend du temps, et c'est peu pratique.*

*Avez-vous un terrain avec quelques ondulations? Alors, faites donc comme cela se pratique dans beaucoup d'endroits, un bon trou large, long, profond et qui puisse garder l'eau. Aussi, en terminant, laissez-moi vous citer une expérience faite ici par un de nos fermiers. Il avait acheté une ferme, avait trente à quarante chevaux, nombre de bêtes à corne, mais un puits de faible débit.*

*Aussitôt à l'oeuvre. A-t-il mis deux ou trois semaines de travail avec ses hommes et ses attelages? Je ne m'en souviens plus, et peu vous importe, n'est-ce pas?*

*Ce que vous désirez savoir, c'est le résultat obtenu. L'hiver 1928-1929, nous avons eu si peu de neige et si peu de pluie en été, que la rivière ici n'a pas coulé. Même les anciens me disent que jamais ils n'ont vu notre beau lac aussi bas.*

*Et notre homme, lui? — Notre homme est à trois milles de la rivière; mais grâce à ses travaux des années précédentes, son trou a suffi pour abreuver tous ses chevaux et toutes ses bêtes à cornes l'hiver 1928-1929, tout l'été 1929, tout cet hiver, et à l'heure qu'il est, il a encore cinq à six pieds d'eau sous la glace, pour alimenter sa pompe.*

*Avis aux amateurs.*

*J. BOIS, ptre, curé,*
*Saint-Maurice de Bellegarde.*

— x —

*MINISTERE DU COMMERCE.*

## Bureau fédéral de la Statistique—Section agricole

Ottawa. — Le Bureau fédéral de la Statistique a reçu un câblogramme du Commissaire du Commerce canadien à Buenos-Aires faisant part, que d'après la deuxième estimation officielle, la superficie récoltable de maïs en Argentine pour l'année 1929-30 est de 9,820,000 acres, comparativement à 10,000,000 acres en 1928-29, et 8,790,000 acres, moyenne de cinq années, 1922-23 à 1926-27. C'est une très faible diminution comparativement à l'année précédente, et une légère augmentation comparativement à la moyenne quinquennale.







## Carnet d'une ménagère

"Le travail, qui a toujours été un gage de succès, est devenu aujourd'hui, chez nous, une nécessité à celui qui veut parvenir."

*Le Patriote.*

* * *

"La rouille ruine les machines, le blé, l'évier de la cuisine et le cerveau." — *Saskatchewan Farmer.*

* * *

Les mamans qui ont des dîners d'école à préparer, savent seules ce qu'il en coûte d'imagination et d'ingéniosité pour varier les menus, pour fournir aux enfants une nourriture abondante, suffisamment appétissante qui contienne les éléments nécessaires à la subsistance, à la croissance, à la chaleur, afin de les maintenir en vigueur et en santé.

Comme changement, essayez dans les sandwiches une tranche de pain blanc, l'autre de pain brun. Le beurre de peanut, riche en protéine et en gras, moins coûteux en cette saison-ci que l'autre, lui est souvent préféré par les enfants.

On peut en faire toutes sortes de mélanges en y ajoutant des gelées diverses, des pommes, des fraises, des abricots, des raisins, des figues, des dattes, du miel, du fromage, des légumes, des oeufs durs, de la mayonnaise.
cissez avec de la crème, du lait, du sirop, des jus de fruits.

Taillez les sandwichs en pointes, en doigts, en coeurs, en triangles; autant que possible, laissez-y la croûte qui a une valeur nutritive exceptionnelle. Vous pouvez parfois les faire rôtir; mais laissez refroidir avant d'enfermer.

D'ordinaire, les paquetages individuels sont préférables; rien de plus facile, après tout, que de trouver à chacun une jolie petite boite de ferblanc avec couvercle; percez de quelques trous, pour l'aération.

Enveloppez chaque portion attractivement dans du papier ciré — les papiers de Corn Flakes font très bien; cachetez par un papier gommé. N'oubliez pas, pour chacun une serviette en papier ou un papier mince quelconque, qui sert à préserver le pupitre ou les genoux; ensuite à ramasser les miettes et essuyer les doigts.

Vaut mieux tout prévoir la veille en faisant cuire un surplus qui servira à la confection des dîners, que de prendre, à la dernière minute, ce qui vous tombe sous la main.

Les petits gâteaux se mangent mieux que les gros. Une jarre de grès, pourvue de biscuits de toutes sortes est d'un grand secours dans les moments pressés. Pour la remplir, vous procédez avec une recette ordinaire de biscuits au thé que vous variez ensuite en y ajoutant des amandes pilées, du corinthe, du cacao râpé, de l'anis, de la canelle, de la melasse et du gingembre; ou en les assemblant, quand ils sont cuits avec de la gelée, des confitures épaisses, du chocolat, du caramel, etc.

Dans la saison — ou si on peut s'en procurer en tout temps — les fruits sont très recommandés. Le lait, si nécessaire aux petits, s'apporte bien dans une petite jarre, dont le couvercle se visse: le seul inconvénient est d'être un peu lourd à transporter.

Les bouteilles Thermos, en procurant un breuvage chaud, surtout en hiver, seraient très appréciables si ce n'était leur trop grande fragilité dans les mains des enfants.

Surtout rien de compliqué, de collant, de fragile ou d'encombrant; le dîner idéal doit être de maniement facile, en même temps que simple, nourrissant, plaisant à l'oeil et à l'appétit.

"Industrieux, je suis la base de toute affaire; je suis la fondation de toute prospérité; je suis le parent du génie.

"Je suis le sel qui donne à la vie sa saveur. J'ai été la pierre angulaire de chaque fortune, en Amérique, depuis Rockefeller.

"Je dois être aimé avant de répandre mes plus grands bienfaits et de parvenir à mes fins les plus hautes. Aimé, je rends la vie douce, bien remplie, fructueuse.

"Je puis plus pour l'avancement d'un jeune que ses parents eux-mêmes, si riches soient-ils. Les insensés me haïssent; les sages m'estiment.

"Je suis représenté dans chaque pain qui sort du four; dans chaque train qui traverse le contienent; dans chaque journal qui sort de la presse.

"Je suis l'auteur de la démocratie. De moi jaillit tout progrès. Qui suis? Que suis-je? LE TRAVAIL."

*Traduit de l'anglais.*
VIEILLE MENAGERE.

## Nouvelles et opinions agricoles

En inaugurant un service de nouvelles agricoles, le Ministère de l'Agriculture se propose de présenter au public canadien les nouvelles qui intéressent la ferme, les opinions des autorités reconnues sur les problèmes de la ferme, de fournir des matériaux à la presse et de faire connaître quelques phases des activités du Ministère.

L'agriculture est aujourd'hui l'une des plus grandes industries fondamentales du Canada; la valeur de ses produits atteint plus de $2,000,000,000 annuellement. Quand on la considère dans ses rapports avec les industries subsidiaires qui en dépendent, on doit admettre que l'agriculture est à la tête des entreprises canadiennes. Elle fournit de l'emploi rétribué, directement et indirectement à plus de 50 pour cent de la population canadienne.

Le bulletin de nouvelles agricoles sera publié tous les quinze jours, pour livraison simultanée sur tous les points du Canada. Il couvrira toute la gamme des intérêts agricoles canadiens, et les activités ministérielles. Il s'efforcera de fournir des nouvelles pratiques utiles, d'intérêt suffisant pour le reproduire dans vos colonnes.

### LA GUERRE REPREND CONTRE LES INSECTES

Une armée innombrable de mites fait une guerre incessante à toutes les formes de végétation, et tout aussi incessante est la lutte que dirigent les entomologistes pour protéger les récoltes de la ferme, des champs et des jardins. Les experts du Ministère fédéral de l'Agriculture ont déjà dressé des plans de campagne énergiques pour 1930 contre les fléaux des récoltes de grande culture, notamment les sauterelles, la mouche à scie de la tige du blé, les vers fil de fer, le ver gris pâle de l'Ouest, et son allié le ver à dos rouge, la légionnaire bertha, le ver gris hâtif, la bête à patates du Colorado, le papillon importé du chou et la larve des racines. Ils surveillent également les insectes qui attaquent les arbres forestiers, et qui se composent de pucerons de l'érable, du saule et de l'orme, la mite-araignée de l'épinette, la chenille à tente des forêts et l'enrouleuse de la feuille, et le porte-rameau du négondo.

### LE CLASSEMENT PAIT-IL? ASSUREMENT

Les pommes de terre canadiennes ont bien débuté en 1930 en faisant prime sur le marché de Boston par comparaison au produit de l'Etat du Maine. Un rapport émanant du Service des rapports sur le marché des Etats-Unis et reçu par la division des fruits du Ministère fédéral de l'Agriculture, fait voir que les pommes de terre de l'Ile-du-Prince-Edouard, vendues en sacs de 90 livres, obtiennent de cinq à cinquante cents de plus par sac que les produits de la même catégorie venant de l'Etat du Maine et offerts en sacs de 100 livres. Tous les chars et cargaisons de pommes de terre expédiés de l'Ile-du-Prince-Edouard, ont été inspectés et certifiés par le gouvernement. Assurement, le classement paie.

### LE TRÈFLE EST UNE BONNE PLANTE A MIEL

On a toujours associé intimement le trèfle et le miel, et pour une bonne raison. Les chiffres fournis par la ferme expérimentale de Lennoxville, Ministère de l'Agriculture, montrent que le trèfle vient en tête comme source de nectar. Il fournit du miel pendant 40 jours de l'année; les fleurs des arbres fruitiers en fournissent pendant 26 jours de l'année, les pissenlits, 23 jours, le framboisier et la verge d'or, chacun 20 jours, tandis que le saule à châtons ouvre la saison avec 13 jours.

### COMMENT TIRER PARTI DU PAUVRE BLE

On n'aurait certainement pas lieu de se plaindre si l'on pouvait vendre le blé gelé à $1.13 le boisseau. Les essais d'alimentation conduits à la ferme expérimentale de Lacombe, Alta., Ministère fédéral, montrent qu'on peut le faire. L'expérience portait sur quatre groupes de porcs qui recevaient différentes rations de blé gelé ainsi que du blé gelé et de la moulée d'avoine. Lorsqu'on donnait de l'avoine avec du blé gelé, on a obtenu pour le blé gelé une valeur marchande allant jusqu'à $1.61 le boisseau. La valeur du grain donné de cette façon dépend directement du prix des porcs. Aux prix courants du marché on peut vendre le blé gelé sous forme de lard à un prix équivalant à celui que l'on reçoit pour le blé No 3 Nord.

### UNE PLANTE NOUVELLE AMÈNE UNE INDUSTRIE NOUVELLE

La culture du soja offre une nouvelle occasion aux cultivateurs canadiens. En 1929, les industries canadiennes ont importé de l'huile de soja et d'autres produits pour une valeur d'environ $2,000,000. Les recherches expérimentales conduites par le Ministère fédéral de l'Agriculture montrent que dix-huit variétés peuvent être cultivées avec succès au Canada. Le soja pousse dans les mêmes conditions que le blé d'Inde, et, généralement parlant, il vient à peu près partout où le blé d'Inde pousse et donne à peu près les mêmes résultats.

### UN REMEDE DE "CHARLATAN" ECHOUE

Le "charlatan" trouve un nouveau champ d'opérations dans la lutte contre la rouille de la tige du blé. On annonce aujourd'hui un grand nombre de préparations pour la désinfection du sol et pour le traitement de la semence afin de prévenir la rouille. Les experts sur les recherches de la rouille du Ministère fédéral de l'Agriculture disent que l'organisme qui produit la rouille ne se développe pas dans le sol: par conséquent la désinfection du sol ne peut pas détruire l'organisme. Ils font remarquer également que les grains rouillés du blé, lorsqu'ils sont semés, ne forment pas des plantes rouillées du blé: et pour cette raison, il est tout à fait inutile de traiter la semence.

### L'AGRICULTURE A BESOIN D'UN INVENTEUR

Une belle occasion attend un génie entreprenant qui trouvera une machine qui puisse saupoudrer utilement et économiquement les récoltes de blé pour prévenir la rouille de la tige. Les experts du Ministère fédéral de l'Agriculture constatent que le seul moyen utile de contrôler cet organisme parasitaire, qui se répand très rapidement, est d'appliquer un agent toxique, comme du souffre en fine poudre sur la tige de la plante en végétation. Une fortune attend l'inventeur ingénieux qui trouvera une machine de ce genre.

## Recherches sur les maladies des animaux

L'établissement d'un nouvel institut de recherches sur les maladies des animaux est une des mesures importantes que le Ministère de l'Agriculture d'Ottawa a prises pour combattre et extirper les maladies des animaux. Situé à courte distance de la ville d'Ottawa, muni d'un matériel tout à fait moderne et d'excellents moyens pour les travaux de recherche, cet institut fournit une base et un centre d'attaque continus et intensifs sur les problèmes des maladies des animaux. Il est admis que les problèmes de la santé et des maladies sont plus ou moins reliés dans toutes les catégories de bétail, de volailles ainsi que dans les animaux à fourrure; dans certains cas, le rapport qui existe est très intime. De même, quelle que soit l'espèce d'animaux intéressés, ces problèmes, au point de vue des recherches, rentrent dans le domaine de la pathologie comparative. L'institut de recherches est organisé pour étudier les maladies et les conditions anormales qui sont communes à bien des espèces différentes d'animaux et d'oiseaux, et pour se renseigner sur la façon dont les infections, virus et parasites, peuvent être transmis d'une espèce à l'autre ou d'un animal à l'homme, et des oiseaux et des volailles aux animaux.

L'honorable docteur W.-R. Motherwell, le ministre de l'Agriculture, dit dans son rapport de l'année dernière que des progrès satisfaisants ont été faits dans un certain nombre de recherches relatives à certaines questions comme la tuberculose, l'avortement épizootique des bovins, la rage, la diarrhée blanche bacillaire des volailles, les parasites des volailles et d'autres problèmes.

— x —

## Etat financier du C. P. R. pour 1930

Les comptes de la compagnie du chemin de fer Pacifique canadien pour l'exercice financier prenant fin le 31 décembre 1929, indiquent les résultats suivants:

Recettes brutes du chemin de fer et des bateaux des lacs, $209,730,955; frais d'exploitation, — y compris toutes taxes, $166,586,411; recettes nettes du chemin de fer et des bateaux des lacs, $43,144,544; revenu spécial, $15,232,220; moins les charges fixes, $16,149,003; surplus, $42,227,761; allocation au fonds de retraite, $750,000; revenu net des recettes du chemin de fer, des bateaux des lacs et du revenu spécial applicable aux dividendes, $41,477,761.

Après le paiement de tous les dividendes déclarés pour l'année, se totalisant à $4,674,790 pour les actions privilégiées et à $30,750,000 pour les actions ordinaires, le surplus net des recettes du chemin de fer et des bateaux des lacs et des sources spéciales est de $6,052,971.

— x —

### Marché des produits alimentaires des animaux

Saskatoon, Sask. — Les rapports reçus des officiers du service extérieur de la Division des Semences indiquent que dans la Saskatchewan, au moins 32 des municipalités rurales situées dans les districts affectés par la sécheresse sont pratiquement dans la détresse et auront besoin de quantités considérables de produits fourragers pour attendre la saison des pâturages. Les cargaisons d'avoine reçues du nord de la Saskatchewan et de la Rivière la Paix, bien que considérables, ne sont pas suffisantes pour les besoins de la consommation. Les régions les plus en souffrance demandent encore des sous produits de minoterie et des grains fourragers, particulièrement de l'orge et de l'avoine.

Jusqu'au 14 mars, 950 chars d'avoine et 420 chars d'orge ont été expédiés dans les districts du sud de la province. Suivant un accord établi entre le gouvernement provincial et les compagnies de chemin de fer, les agriculteurs n'ont pas eu de fret à payer.

Les prix courants cotés aux cultivateurs, pour la marchandise prise par quantité de chars sont: avoine candienne de l'ouest No 2, 62c le minot; avoine à engrais No 1, 55c; orge canadienne de l'ouest No 3, 55c; son, $32 la tonne; gru rouge, $34; gru blanc, $43; farine fourragère, $46; tourteaux, $60; maïs jaune, $56; criblures renettoyées Standard, moulues, $29; scalpures d'avoine moulues, $32.

# Pierre l'Ermite

Qui est ce Pierre l'Ermite dont je veux ici dire un mot? Ce n'est pas le cénobite du XIème siècle qui, s'en étant allé de France jusqu'en Terre Sainte, fut si touché des indignités auxquelles les chrétiens y étaient soumis, et si navré de la profanation des lieux saints par les musulmans, qu'il s'en revint à Rome attirer l'attention du pape Urbain sur ce misérable état de choses; puis en France, où il prêcha avec tant de sincérité et de feu sur les outrages dont les chrétiens et le saint sépulcre étaient victimes, que tout l'Occident se souleva en masse contre le Turc: ce furent les croisades.

Ce n'est pas de lui qu'il s'agit en ce moment. Je veux parler d'un homme qui vit encore en chair et en os: un curé de Paris dont le nom véritable est M. l'abbé Loutil, mais qui signe du nom de plume "Pierre l'Ermite."

Depuis que j'étais enfant, — et je vieillis déjà — il écrit régulièrement, toutes les semaines, dans "La Croix", un article toujours très prenant, dans lequel, sous forme d'historiette, il fait une peinture vivante des gens et des choses de nos jours. C'est un homme de son temps et qui sait le décrire.

Je ne me suis jamais expliqué comment, lui, chargé d'une paroisse très populeuse, dirigeant une multitude d'oeuvres, continuellement harassé par une foule de besogneux, ayant sans cesse à prendre la parole en chaire ou donner des conférences, etc., etc., comment il peut chaque semaine trouver une heure pour tracer les lignes si empoignantes qu'il nous offre dans "La Croix."

Mais le grand, le vrai mystère, sont ses livres; ses livres qui se succèdent fidèlement à une année d'intervalle. Dans un style clair et limpide, rayonnant d'images simples et douces, mettant à profit des comparaisons originales, mais naturelles, toujours justes, et qui témoignent d'une vaste érudition, Pierre l'Ermite écrit sur toutes choses et sur toutes personnes.

Aujourd'hui c'est la plage hospitalière et ensoleillée, déployant son espace et prodiguant son air vigoureux à ces pauvres êtres qu'anémie la grande métropole. Demain, la mer et le marin: sous tous leurs aspects. Puis viendra un panorama de montagnes ou de plaines; neiges et glaciers, la verdure et la fleur, le pin taciturne et le chêne touffu; l'animal qui traîne la charrue et l'oiseau qui s'élance librement: les éléments sous toutes leurs manifestations de courroux et de calme. Pierre l'Ermite fait vivre tout cela devant nos yeux. Et il n'oubliera pas le berger veillant à son troupeau, dans une gorge des Alpes ou des Pyrénées, ni le pastoureau des prairies normandes, ni le semeur ou la paysanne, ni le gars breton rêvant à sa Paimpolaise; pas plus qu'il n'oubliera la mère de famille peinant sans relâche dans une pauvre métairie, ou le médecin du village et le curé de campagne dont il sait admirablement chanter les gloires. Et tout est si bien dit!

Puis il vous ramène à Paris. Il vous promène dans une rue d'affaires, vous attire dans un quartier de richards, ou encore dans un autre où grouille la misère. Tout à coup vous vous trouvez dans un boudoir où s'étale le luxe et se trame l'intrigue; à moins qu'il ne vous monte jusque dans les sous-combles: c'est là que gémit le pauvre, le tuberculeux, l'isolé; souvent le criminel y vit côte à côte avec la haute vertu.

Pierre l'Ermite a pénétré tous les recoins de ce labyrinthe qu'est l'âme humaine. Il a approfondi la mentalité du coeur de l'étourdi, du frondeur, du "socio", du persécuteur, de l'incroyant et de celui qui voudrait l'être; comme il a sondé le coeur de la droiture, de l'innocence, de la piété et de la grandeur d'âme. C'est qu'il connaît les ruelles lugubres et étouffées de son Paris, comme il en connaît les monuments historiques, les musées, les églises, les grands magasins dont les créations de modes écarquillent les yeux du monde entier.

Pierre l'Ermite sait comment pense une jeune fille au salaire famélique, et l'ouvrier devenu nécessaire, bien payé, indépendant. Il sait l'état d'esprit du patron qui s'enrichit ou se ruine, selon qu'à son service il y a des doigts agiles, des muscles puissants, de l'ingéniosité et de la courtoisie, de la patience et de la souffrance; ou bien, que ces qualités n'existant pas chez le serviteur, au degré voulu, le rendement devient insuffisant. Sous sa plume, que de fois j'ai entendu parler et vu agir le millionnaire et le bourgeois cossu, le petit rentier, maintenant dans la gêne, depuis l'écroulement du franc, les nouveaux riches et l'aristocratie ruinée!

Dans les écrits de Pierre l'Ermite tout est pris sur le vif et, en le lisant, l'on ne peut s'empêcher de se remémorer des scènes dont on a été soi-même témoin. Il écrit sur aujourd'hui, pour le peuple d'aujourd'hui. Et, comme il le dit lui-même dans un prologue, il ne cherche pas ses sujets; ce sont eux qui se jettent en lui. Quelle emprise cet homme, ce charmeur, cet excellent prêtre doit avoir sur ceux qui ont le privilège de l'approcher personnellement!

Cher Canadien, vous êtes en quête de lecture; et vous voulez quelque chose de captivant, de récréatif, simple, bien écrit. Lisez du Pierre l'Ermite.

# Choses et autres

## LES K.K.K.

Toronto. — "Nos cartes sont sur la table, et nous acceptons le défi de n'importe quel adversaire", est-il déclaré dans une lettre adressée au *Toronto Globe* par le bureau du *Scribe Hamilton* du Ku Klux Klan, en rapport avec l'action prise par le Klan à Oakville, alors qu'il sépara une jeune blanche d'Ira Johnson, et la réaction qui s'en suivit parmi les gens de couleur ici.

Faisant allusion à un *editorial* du *Globe*, la lettre dit: Prenez avis, en réponse à votre affirmation que le Ku Klux Klan n'a pas fait grand progrès dans le Dominion, que c'est là une pitoyable déclaration de la part d'un "outsider", car la croix lumineuse brille aujourd'hui sur plusieurs têtes de notre Sénat et de notre parlement, et notre croissance dans la discipline nous permet de commander à des milliers de klansmen dans toutes les parties du Dominion, lesquels peuvent être convoqués à une heure d'avis, si nécessaire, pour la protection de notre pays, de la Couronne britannique, de notre gouvernement, et des officiers dûment qualifiés de la loi dans l'accomplissement de leurs devoirs légaux.

x

## L'opinion de "l'Ottawa Citizen"

"Avant les prochaines élections, il est possible que le Canada soit le théâtre d'une explosion de sectionnalisme organisée par les démagogues qui veulent en tirer avantage", dit l'*Ottawa Citizen*.

"Les Canadiens, ajoute ce journal, peuvent différer d'opinions au sujet de problèmes économiques, mais ils devraient s'unir pour résister à toute influence sectaire et régionale qui tente de les diviser sur des questions de race et de religion.

"Que les libéraux et les conservateurs diffèrent aussi fortement que possible au sujet de la politique: mais il devrait être possible qu'ils s'entendent ensemble pour assurer le progrès de l'unité nationale. Lorsque le peuple canadien aura clairement démontré qu'aucun parti ne peut réussir s'il soulève les préjugés de races et de religions, il aura fait un grand pas vers l'unité."

## M. Poincaré réglerait la question de Monaco

Paris. — On croit que M. Raymond Poincaré sera nommé arbitre pour régler les difficultés entre le prince et la princesse de Monaco ainsi que la question de la dynastie. On craint la formation de la principauté en république.

x

## 565 citoyens dans la Cité vaticane

Cité vaticane. — Le pape Pie XI est maintenant à la tête de 565 citoyens de la Cité vaticane, d'après un recensement terminé samedi. A la fin de 1929, il y avait 542 citoyens. Environ 300 citoyens ne se sont pas encore fait naturaliser.

## L'immigration britannique

Pour les dix mois finissant avec janvier 1930, l'immigration britannique a été de 59,592 âmes, ce qui est 7,534 de plus sur la période correspondante de l'an dernier. Des Etats-Unis il nous est venu 27,375 âmes au lieu de 26,446 l'an dernier; des pays qui ont notre préférence, 25,488 âmes, au lieu de 25,231 l'an dernier; des autres pays, 32,294 âmes, au lieu de 44,542 l'an dernier.

L'immigration générale a été de 144,749 âmes, ce qui est 3,258 de moins que l'an dernier.

Le rapatriement a ramené des Etats-Unis 26,183 Canadiens durant les dix mois finissant avec janvier dernier.

FEUILLETON DU "PATRIOTE"

# La Femme aux Yeux Ouverts

Par Pierre L'ERMITE

### CHAPITRE PREMIER

Et hip!...
Et hep!...
Et hue!
Et dia!...

Et dans la poussière claire d'un beau matin de juin..., dans la musique entraînante d'une jolie chanson chantée par une jolie jeune fille... tout excité par le tintinnabulement de ses grelots bien astiqués, et qui reluisent sous sa crinière fauve comme des fruits d'or, il trotte, il galope, le petit âne gris, portant allègrement la croix noire bien tracée sur sno encolure.

Il trotte... il galope, enveloppé de joyeux coups de fouet, dont aucun ne veut l'atteindre.

Il le sait bien, le gaillard!

Sur la route sèche claquent, comme des castagnettes, les sabots cirés de "Pentapon", le plus malin des ânes de l'île — ce qui n'est pas peu dire, — car il y en a beaucoup à Noirmoutier: le double des habitants! Et ils sont tous ânes de père en fils..., tous "tireurs au flanc", ou très dociles, suivant le naïf Parisien ou l'insulaire qui les conduit.

Aujourd'hui, le cocher, c'est une élancée et gentille jeune fille, aux yeux très bleus sous des cils très noirs, contradiction qui donne aussitôt à sa figure, un peu étrange, un caractère énigmatique.

Son nom aussi est étrange.

Elle s'appelle Rolande You.

Pourquoi "You" dans cette île où tout le monde s'appelle plus ou moins Burgaud, Gendron, Lavaud, Pèle-Mèle ou Damour?...

Pourquoi "Rolande" dans cette île, où aucune jeune ne porte ce nom?

Serait-elle une lointaine descendante de ces terribles Normands qui, plusieurs fois dans le recul des âges, ont assailli Noirmoutier, et contre lesquels les moines de saint Philibert ont élevé la massive forteresse qui occupe, encore aujourd'hui, le centre de l'île?...

Quelques-uns certainement avaient dû s'y fixer, ou y rester prisonniers.

Alors ce nom de "You" rappellerait les bateaux légers sur lesquels ces hardis pirates débarquaient jadis dans la baie de Luzerande.

Pourquoi pas?...

Puisque tout ici-bas a une cause ... Rolande et You avaient, eux aussi, leur raison d'être.

Mais, ce n'est pas fini.

Pourquoi, avec ces cils noirs, et ses yeux bleus, et son teint de brunette, Rolande avait-elle des cheveux blonds, mais blonds comme les meules de blé, en un jour de printemps, quand elles se détachent en or pâle sur le ciel sombre?

Pourquoi?... Pourquoi?...

La vie ici-bas n'est-elle pas, parfois, bordée de pourquoi... de points d'interrogation et de mystère?

### CHAPITRE II

Aujourd'hui nous trouvons donc Rolande assise assez durement sur le banc d'une petite carriole bleue du pays, et s'en allant vite, très vite, dans la direction de l'Herbaudière, le port de pêche de l'île.

Si Pentapon, ce matin-là, n'était pas en humeur de trotter, il a dû revenir vivement sur sa résolution, car la jeune fille paraît très décidée à ne pas se laisser manoeuvrer par lui.

La matinée est doucement lumineuse, comme il arrive si souvent en cette île, où il n'y a ni usine ni fumées, et où les autos n'apparaissent guère que pendant les deux mois de vacances.

A droite, à gauche, s'étendent les champs de blé, cultivés en sillons *jamais droits*. Encore un mystère de Noirmoutier!

Apparaissent surtout les champs de pommes de terre.

Ces champs, ils sont vivants!

Partout on a arraché les fameuses "primes" qui, plus encore que le poisson, constituent la richesse de l'île, et que les insulaires, là-bas, vendent aux étrangers le plus cher possible.

Les étrangers n'ont rien à dire; car il n'y a pas une pomme de terre en France qui puisse être comparée même de loin avec cette merveille qu'est une véritable patate, rondelette et blondinette, de Noirmoutier, poussée dans le sable, sous la chaude et fraîche étreinte du goémon..., la patate qui fleure la violette, comme le sel des marais salants.

Toutes les maisons de Normutier possèdent une chambre qui est *la chambre des pommes de terre*— la plus belle —, où, sur des claies, on incite en "prime-prime", c'est-à-dire à germer le plus possible.

Dès le mois de janvier, il est en terre...

Bienheureux le "Noirmoutrin" dont les vaillantes patates mûrissent le plus vite, car c'est lui qui les vend le plus cher. Et tel bateau arrivé à Nantes vingt-quatre heures avant l'autre, a parfois presque doublé son bénéfice.

Aujourd'hui, les champs sont à retourner; toutes les "primes" sont vendues et parties. Les paysans et leurs femmes, massives et résolues, préparent déjà la terre pour autre chose.

Armés de pelles à très longs manches, ils bêchent, tournent et retournent cette terre sableuse, couleur de prune, parfumée d'algues marines... Ils la tournent avec art et amour, en cadence, les maris et les femmes, les frères et les soeurs, les cousins et les cousines...

Et leurs gestes nobles, inconsciemment rythmés, se découpent sous le ciel qui devient de plus en plus d'un bleu pur et lumineux.

De tous les côtés, des ânes — pour le moment plus heureux que Pentapon, car, dételés, ils broutent — lèvent leur tête immense, pour regarder, de leurs yeux sérieux, passer là-bas, sur la route, leur confrère... et leur contrère au grand galop... Le malheureux! Pas le filon!...

Et hip!...
Et hep!...
Et hue!
Et dia!...

Par-ci, par-là, des moulins à vent.

Les uns, vénérables, avec leur front chenu, leurs longs bras décharnés, leurs yeux aveugles, comme si don Quichotte les avait chargés, la lance au poing.

Les autres, en plein service, tournant régulièrement, éperdument, balayant le ciel sous la grande caresse du vent.

La jeune Rolande se grise de tout cela... de l'air frais qui lui sillonne les cheveux, de ce ciel si bleu, de cette terre si féconde, de cet océan qui, là-bas, derrière le Vieil, la Madeleine et la Blanche, semble une ligne immobile, majestueuse, où la lumière va de l'émeraude pâle au saphir sombre... des mouettes, qui rament l'éther, là-haut, avec leurs ailes blanches... de toute cette atmosphère qui l'enveloppe, et dont les couleurs sont une aérienne tendresse.

A droite, à gauche, au petit galop de Pentapon qui la guette, Rolande dit bonjour aux uns..., bonjour aux autres, heureuse de se sentir aimée par tous ces gens qu'elle connaît... qu'elle a toujours connus...

— Bonjour, Joséphine!... Cela va, ce matin!...

— Bonjour, Anne-Marie!... ont-elles belles, les secondes pommes de terre?...

— Bonjour, père Crépier!... A-t-on pêché cette nuit?...

— Et où allez-vous comme ça, ma petite demoiselle, de si bon matin?...

— Je vais à l'Hauberdière chercher des homards...

— Modeste en a rapporté cette nuit.

— Je crois bien qu'il est déjà reparti. Mais sa femme est là.

— Alors, pas la peine de songer à son casier?...

— Mais si!... sa femme est là, je vous dis!...

— Non... je ne veux pas la déranger... Et puis, il m'en faut beaucoup... Je continue sur l'Herbaudière...

Et hip!...
Et hep!...
Et hue!
Et dia!...

Et Pentapon, qui avait calculé qu'on s'arrêterait sûrement au Vieil, en conclut que, pour une fois, il s'est trompé.

Pourtant, quand l'équipage arriva à ce calvaire, qui, laissant le village du Vieil à droite, indique, à gauche, le chemin vers la Blanche, l'âne eut l'impression qu'on ne le poussait plus... et qu'on le retenait presque...

Il trotta moins...

Puis, moins encore...

Et même, il risqua le "pas"!

Sait-on jamais, avec les humains, et avec les humaines!...

D'autant plus que, debout sur le rebord du fossé herbeux, et se découpant bien dans le ciel, se tenait Filbert-Filbert, et que Pentapon, dans son indéfectible mémoire, savait très bien que l'apparition de Filbert sur la route, c'était la halte. Bon Filbert!...

Alors, arrivé à sa hauteur, très simplement, Pentapon, toujours prêt à être complice, s'arrêta.

Et, tout aussi simplement, Rolande mit le fouet en travers de la carriole, et cria:

— Bonjour, Filbert!

— Bonjour, Rolande! répondit avec une joie non dissimulée le grand garçon. Puis-je savoir par quel heureux hasard?...

— Je vais chercher des homards à l'Herbaudière.

Rolande rougit... Oh!... un tout petit peu...

— Modeste en a pris, ce matin, au Vieil! répéta Filbert, car, dans l'île, chacun sait tout ce que sait le voisin.

— Oui..., mais j'aime bien mieux ceux de l'Herbaudière, précise Rolande en rougissant un tout petit peu plus. Tu comprends?... Il y a beaucoup plus de choix... Et puis, j'ai ma cousine là-bas... Je déjeunerai peut-être... Et enfin, ce matin, j'avais un petit "faible" pour l'Herbaudière!...

— Ah!... répondit le grand jeune homme, avec un sourire tendrement heureux, qui fit rougir Rolande, mais là... tout à fait.

### CHAPITRE III

Pentapon, philosophe et psychologue, s'était déjà mis à brouter l'herbe du fossé, en ?pendant avec une vache qui en faisait autant.

Il broutait sans hâte, méthodiquement, comme un âne qui pense avoir largement tout le temps nécessaire.

En effet, la conversation paraît s'établir entre les jeunes gens. A Noirmoutier, on n'est jamais pressé. Pourquoi le serait-on? Le salon, ce sont les champs, et les sujets de causerie n'y manquent jamais.

— Qu'y a-t-il de nouveau à la ville?... commence Filbert.

— Mais il y a du gros nouveau. Il est venu de Paris un abbé..., deux abbés... et ils ont acheté le Vieux-Crabe...

— Le Vieux-Crabe?...

Filbert s'appuie sur sa longue bêche, et soulève sa casquette de marin...

— Où est-ce, ça, le Vieux-Crabe?

— C'est tout près de chez nous... une grosse vieille maison qui fait le coin... Tu ne vois pas?... à côté du château fort..., tout près des Péaux..., dans la petite ruelle où est le percepteur?...

— Alors, je vois. En effet, c'est bien près de chez vous. Et qu'est-ce qu'ils veulent en faire de cette immense maison?...

— Une colonie de jeunes Parisiens.

— Bientôt?

— Dès le mois prochain!...

De nouveau, Filbert soulève sa casquette et passe la main dans ses cheveux noirs.

— Ce n'est pas une bonne nouvelle.

— Ce n'est pas une bonne nouvelle.

— Ah! Et pourquoi?... Cela va "remuer", cet été, dans notre petite ruelle. Ma tante Céline est enchantée!...

(A suivre.)

## Prince-Albert

Sous les auspices du cercle local de l'A. C. F. C., les Canadiens français de Prince-Albert ont tenu, dans le soubassement de la cathédrale, le soir du dimanche 30 mars, une soirée familiale du plus vif intérêt.

Le mérite principal en revient à M. J.-N. Jutras, président de l'A. C. F. C. dans notre ville. Non seulement il a su trouver de l'aide pour organiser la fête et lui donner toute l'annonce voulue, mais il l'a présidée lui-même, avec l'entrain qu'on lui connait, et a pris part au programme musical.

Sous la direction de M. Casgrain, nous avons joué une partie de cartes d'un genre nouveau et très varié: chaque main nous amenait une nouvelle surprise. Les prix, tous bien jolis, sont dus à la générosité bien connue de M. Rousseau, gérant de la Banque Canadienne Nationale. Les heureux gagnants furent: Mlle Thérèse Jutras et M. Fournier, pour les premiers prix, et Mlle Lydia Leblanc et M. Gingras, pour les prix de consolation.

Après quelques paroles d'encouragement et d'explication sur le but de la réunion, par M. Jutras, le R. P. Tavernier, O. M. I., rédacteur du *Patriote*, et aumônier de notre association à Prince-Albert, nous a donné une causerie sur l'Association, son but, ses moyens et chances de réussite, sur quelles bases elle doit reposer.

Une très agréable surprise nous était réservée. Mgr H. Desmarais, P. A., V. G., nous était arrivé durant la partie de cartes et avait été acclamé avec enthousiasme. Le voilà maintenant qui, sous le charme de son éloquence instructive, spirituelle et joviale durant un quart d'heure qui nous semble une minute.

Mme Carrier fut très heureuse dans le choix des artistes et des morceaux pour le programme musical. Tout le monde en a admiré la délicatesse et le goût.

Duo de piano, *School Colors*, Mlles Simone Legault et Irène Baribeau:

Chant, *Si mes vers avaient des ailes*, Massenet, Mlle Jeanne Caelinaere, accompagnée par Mlle Simone Legault;

Duo de piano, *Crown of Triumph* F. Atherton, Mlles Juliette et Gabrielle Carrier;

Duo, *Le long du petit ruisseau*, Larrieu, Mlle Jutras et M. N. Jutras accompagnés par M. P. Jutras;

Chant, *Mignon*, Hardelot, Mlle J. Carrier.

La soirée s'est clôturée par un paternel et bref discours de M. l'abbé Baillargeon, curé de la cathédrale. M. le curé nous rappela avec émotion que sa sollicitude s'étend à toute la paroisse, qu'il est prêt à être utile et agréable à chacun et à tous. De vifs applaudissements accueillirent ses paroles.

* * *

AU CANADIEN

Veuillez ne pas oublier que c'est ce soir, à 7 heures 30 précises, au *Patriote*, qu'a lieu l'assemblée du conseil et des membres des différents comités nommés à la dernière réunion. Il y a des questions très importantes au programme et tout annonce une soirée très intéressante.







## SASKATOON, Sask.

— La maladie nous a visités plus qu'à l'ordinaire. Mlle Irma Nolette a été opérée pour l'appendicite; Mme Louis Olivier est subitement tombé malade chez elle et dut être transportée à l'hôpital. M. Elphège Gilmour est alité chez lui; M. Joseph Talbourdet est rendu au Sanatorium.

— Vendredi dernier, NN. SS. J.-H. Prud'homme et Ovide Charlebois avec le T. R. Sévérin Gertken, O. S.B., abbé mitré de Muenster, ont visté les huit classes de l'école Sainte-Marie! Le matin, l'abbé mitré était allé au Sanatorium où il put longtemps causer avec le Père Sylvestre et le frère Edmond Lendway. Les deux patients sont bénédictins.

— Les 26 et 27 eut lieu la Convention des commissaires des écoles catholiques. Le moins qu'on puisse dire c'est que le Congrès fut un succès inespéré pour les chefs des diverses associations catholiques, l'occasion pour l'élément franco-canadien d'offrir un gage manifeste de singulière estime au chevalier Raymond Denis, l'occasion pour tous les groupes de faire à plusieurs reprises une ovation enthousiaste et parfois délirante à nos autorités religieuses, la réalisation si longtemps souhaité du ralliement catholique en Saskatchewan.

### Mgr McGuigan

Le sacre de S. G. Mgr McGuigan, archevêque-élu de Régina aura lieu à Edmonton le jeudi 15 mai, en la fête de saint Jean-Baptiste de la Salle, au lieu du 11 juin, comme on l'avait annoncé d'abord.

Le nouvel archevêque prendra aussitôt possession de son siège.

Il est probable que le sermon en français au sacre de Mgr McGuigan sera prononcé par Mgr Guy, O. M. I., le nouveau vicaire apostolique de Grouard.

### Le sacre de S. G. Mgr Guy

Ottawa. — Le sacre de S. G. Mgr Joseph Guy, O. M. I., évêque-élu de Grouard Alta, aura lieu le 1er mai, à l'église du Sacré-Coeur d'Ottawa. Mgr Andréa Cassulo, délégué apostolique au Canada et à Terreneuve, sera l'évêque consécrateur. Les deux évêques co-consécrateurs seront, S. G. Mgr Ovide Charlebois, O. M. I., vicaire apostolique du Keewatin, et S. G. Mgr Louis Rhéaume, O. M. I., évêque de Haileybury.

Le sermon de circonstance sera prononcé en français par S. G. Mgr Georges Gauthier, administrateur apostolique de Montreal, et en anglais par S. G. Mgr A. Sinnott, archevêque de Winnipeg.

### Le R. P. Bonhomme, supérieur à Hull

Ottawa. — Le R. P. Joseph Bonhomme, O. M. I., curé de Mont-Joli, a été nommé supérieur et curé de la maison Notre-Dame de Hull en remplacement du R. P. Philémon Bourassa, O. M. I., nommé supérieur provincial de l'est du Canada.

Le R. P. Bonhomme est un ancien supérieur de la maison oblate de Notre-Dame de Hull. Il a laissé sa cure de Mont-Joli et a été installé dans ses nouvelles fonctions par le R. P. Bourassa, provincial.

### Le R. P. Beys, O.M.I., supérieur à Rome

Ottawa. — Le R. P. Beys, O. M. I., provincial des Oblats de langue française de l'Alberta et de la Saskatchewan, a été appelé à Rome par ses supérieurs. Il devient supérieur du scolasticat de la même congrégation à Rome.



### S. G. Mgr P. E. Grouard

Un câblogramme de Rome annonce que S. G. Mgr P.-E. Grouard O. M. I., vient d'être nommé archevêque titulaire d'Ezeine.

Originaire de France, Mgr Grouard vint de bonne heure au Canada, fut ordonné prêtre à Boucherville, par Mgr Taché, le 3 mai 1862. Missionnaire dans le Nord-Ouest canadien pendant 28 ans, en 1890, il était nommé vicaire apostolique d'Arthabaska et évêque titulaire d'Ibora. C'est Mgr Taché qui l'a consacré, le 1er août 1891.

Le 15 mars 1927, le vicariat apostolique d'Arthabaska prenait le nom de Grouard, en l'honneur de Mgr Grouard.

En décembre dernier, le Souverain Pontife a confié le vicariat apostolique de Grouard à S. G. Mgr Guy, évêque-élu de Zerta.

### Raymond Denis dans l'Est

Immédiatement après le congrès des commissaires d'école catholiques, tenu à Saskatoon les 26 et 27 mars, M. Raymond Denis, président de l'Association, est parti pour l'Est. Des affaires importantes l'ont appelé à Ottawa, Montréal et Québec.

x

### MARIAGE

Le mariage de M. Albert Pinel et de Mlle Gabrielle de Saint-Michel-Dunezat a été célébré le lundi 24 mars, en l'église de Villemeux, Eure et Loir, France.

M. Pinel, lecteur et ami du *Patriote de l'Ouest*, est un ingénieur agricole E. A. F. de résidence habituelle à Gravelbourg, Sask.

Sa jeune épouse est la fille de M. François de Saint-Michel-Dunezat, avocat général près la Cour d'appel de Saïgon, France, et chevalier de la Légion d'honneur.

x

### Mort de M. J.-W. Robertson

Ottawa. — Le docteur J.-W. Robertson, commissaire en chef de l'Association des Boy Scouts du Canada, est décédé à sa demeure ici. Il était président de la Croix-Rouge canadienne.

x

### L'école juive à Montréal

Québec. — On sait que le système d'éducation dans le Québec prévoit les écoles catholiques et les écoles protestantes: les deux seules religions dans cette province lors de la Confédération. Depuis cette époque, les Juifs sont venus s'établir en assez grand nombre au Canada. Dans la bille de Montréal, il y a 12,000 enfants israélites en âge d'aller à l'école. Ces gens demandent à grands cris un système scolaire à eux.

La question juive a été réglée à la suite d'une entrevue avec S. Em. le cardinal Rouleau, NN. SS. Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, Courchesne, évêque de Rimouski, et Comtois, auxiliaire des Trois-Rivières, et M. L.-A. Taschereau, premier ministre, et M. Athanase David, secrétaire provincial.

Les Juifs auront une Commission scolaire juive dans la ville de Montréal et leurs écoles confessionnelles, mais cette Commission et ces écoles seront sous la juridiction du surintendant de l'Instruction publique et suivant les règlements de l'instruction publique.

DECLARATION OFFICIELLE

Voici la déclaration officielle de l'archevêché sur les écoles juives:

"Nous sommes autorisés à publier qu'une réunion a été tenue à Québec, à laquelle assistaient les honorables Taschereau et David ainsi que S. Em. le Cardinal, NN. SS. Gauthier, Courchesne et Comtois.

"Au sujet des écoles juives, il a été entendu qu'il sera pourvu à la nomination d'une Commission juive, composée de cinq membres, lesquels seront nommés par le gouvernement. Cette Commission aura en ce qui concerne ses coreligionnaires tous les droits dans les limites de l'île de Montréal, qu'exercent actuellement et que possèdent la Commission des écoles catholiques et la Commission des écoles protestantes. Elle sera soumise au contrôle et à la surveillance du surintendant de l'Instruction publique.

"Le surintendant est revêtu à l'égard des écoles juives des mêmes pouvoirs et autorités que ceux qu'il possède en vertu de la loi relativement à l'éducation des catholiques et des protestants et à leurs écoles.

"Dans la province de Québec, on a toujours reconnu le droit des parents à l'éducation de leurs enfants. Le projet actuel consacre ce principe."

x

### Le Manitoba contre le blasphème

Winnipeg. — Un amendement à la loi des véhicules-moteurs défend aux automobilistes de blasphémer.

x

### Grand concours de L'Oiseau bleu

Un grand concours a été institué en février dernier par le directeur de *L'Oiseau bleu*, avec l'approbation du Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, en vue de connaître l'endroit — ville ou village — qui conviendrait le mieux à l'organisation d'une promenade historique, au cours des vacances prochaines, et qui serait semblable à celles organisées l'été dernier par la Société à Chambly-Canton et à Verchères.

L'endroit choisi ne devra pas être éloigné de Montréal de plus de 50 milles.

Une somme de $15 sera donnée en prix: un premier de $7, un deuxième de $5 et un troisième de $3. Cinq autres prix, un abonnement d'un an à *L'Oiseau bleu* seront attribués aux autres concurrents vainqueurs.

Le choix de l'endroit devra être motivé: souvenirs historiques, beautés naturelles, etc. Les compositions ne devront pas compter plus de 700 mots; il sera tenu bon compte de leur valeur littéraire.

Les réponses devront être écrites et signées très lisiblement et porter au long l'adresse du concurrent. Elles devront être accompagnées d'un coupon de concours. Chaque coupon donne le droit de proposer un nom seulement, sauf, dans le cas des abonnés; ceux-ci en se faisant connaître comme tels sur le coupon même, auront le droit de proposer au moins trois noms.

Le jury est ainsi constitué:

M. Emile Giguère, directeur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal;

M. le docteur Arthur Lefebvre, président du comité régional du centre;

M. J.-M. Manning, directeur général des Etudes à la Commission des Ecoles catholiques de Montréal;

Mlle Yolande Lavigne, collaboratrice à *L'Oiseau bleu;*

Le directeur de *L'Oiseau bleu.*

La décision du jury serasans appel.

Pour permettre à tous de prendre part à ce concours, le délai pour l'envoi des réponses est prolongé jusqu'au 30 avril à midi. Les résultats du concours seront annoncés dans *L'Oiseau bleu* de juin 1930 et dans les journaux.

Les concurrents pourront se procurer un coupon de concours en achetant *L'Oiseau bleu* de février ou de mars 1930 — 5 sous — ou en s'abonnant à la revue — 50 sous par année — au Secrétariat de la Société, 1182, rue Saint-Laurent, à Montréal.

x

### TELEGRAMME A MGR MAROIS

*Durant le Congrès, MM. Denis et Hargarten ont télégraphié à Mgr Marois, vicaire capitulaire de Régina, lui offrant les voeux des congressistes, lui disant le succès de la réunion et exprimant leurs regrets des difficultés et malentendus qu'on avait pu avoir dans le travail d'organisation.*

## Encore le "Regina Star"

*On nous prie de publier la lettre ci-dessous. Elle fait réponse à un article du* Star *inspiré par la soi-disant indignation d'un commerçant soi-disant loyaliste à outrance et ne pouvant supporter quelques phrases françaises dans son magasin.*

Dollard, Sask.,
le 24 mars 1930.

Le Rédacteur,
*Regina Daily Star,*
Régina, Sask.
Cher monsieur,

Le mercredi 12 mars 1930, le *Regina Daily Star* est sorti avec un article de fond intitulé "What one Merchant did."

L'article en question est bien en harmonie avec la campagne du *Star*, dans laquelle on prétend que Québec essaie de rendre l'Ouest bilingue.

Il semble qu'un marchand de Shaunavon, homme étroit d'esprit et lecteur du fameux *Star*, aurait été récemment offusqué de recevoir un livre de formules de commandes en anglais et en français pour futures commandes à sa maison. Cet homme de Shaunavon *public spirited* comme vous l'appelez, dit: "J'ai empaqueté le livre et l'ai renvoyé, parce que c'est trahison que d'envoyer à Shaunavon, Sask., des formules illégales comme celles-là."

C'est la raison pour laquelle les gens de Dollard, Sask., qui ne se trouve qu'à neuf milles de Shaunavon, et se compose de trois cents familles, qui font leurs affaires à Shaunavon, ont tenu un meeting spécial de protestation contre la lettre du marchand de Shaunavon, telle qu'imprimée dans le *Regina Daily Star* du 12 mars 1930.

A ce meeting, une résolution a été passée nommant une délégation pour aller à Shaunavon, avec une pétition devant être signée par les marchands de Shaunavon, en protestation contre l'article du *Star*.

Ce qui suit est ce qu'ont à dire les marchands aux vues larges de Shaunavon, par rapport à l'article en question:

"Nous, les marchands de Shaunavon, protestons avec vigueur contre l'article publié dans le *Regina Daily Star*, en date du 12 mars 1930, concernant un livre de commandes reçu de Montréal et imprimé dans les deux langues. Nous sommes d'opinion que le français est légalement employé dans tout le Canada et qu'une personne loyale de l'Ouest ne se rend pas coupable de trahison par le fait qu'elle se sert d'un catalogue imprimé dans les deux langues."

Leon NADLER, Marchand.
H. C. WATSON, marchand.
Oscar AOS, Marchand.
PORTER & GREEN, marchands.
A. J. MATHIEU, marchand.
FENNELL, BROS., marchands, Par V. E. Fennell.
H. H. McMAHON, marchand.
J. A. JUNGET, boucher.
Hugh STEVENSON, marchand.
J. E. BOLTON, boucher.
R. L. FISHER, garage.
PAUL BERNIER, bijoutier.
W. J. ALLEN, opticien.
T. SCHEEFALS, marchand.
J. LEONIDAS, tailleur.
J. L. HUNTER, marchand.
R. ROYCROFT, quincailler.
Neil M. KELLY, boulanger.
F. G. COLEMAN, épicier.

Cette pétition contient dix-neuf noms, c'est-à-dire tous les marchands d'un peu d'importance à Shaunavon, Sask.

Il est maintenant très facile de montrer du doigt le fameux *broad minded merchant* de Shaunavon qui a envoyé la lettre. Il n'est ni *broad minded* ni *prominent*, mais il est possible qu'il représente assez bien le type du citoyen qui, dans la Saskatchewan, approuve les principes prônés dans les *editorials* du *Regina Daily Star*.

Le *Star* voudra-t-il bien nommer le marchand en question?

Yours truly,
FAIR PLAY.

* * *

Cette lettre, comme ses auteurs pouvaient s'y attendre, n'a pas eu l'heur de plaire au *Star*. Dans son numéro du 31 mars, ce dernier essaie d'y rétorquer par deux longs articles dépourvus de preuves, mais bourrés de gros mots: ça sert d'argument. Ainsi, le *Star* emploie ces expressions à l'adresse des gens de Dollard, de la pétition et de ses signataires: *nonsensical, absurd document, poor mice, tearing the Constitution asunder, swallow their convictions*. C'est ça qui vous renverse une argumentation et vous fait *swallow* vos *convictions*.

Et puis, le *Star* fait le grammairien. Pour se consoler de ne pas avoir trouvé la signification du mot *gamin*, il y a quelque temps, il s'en prend au mot anglais *feel*. Dans la version anglaise de la protestation des marchands de Shaunavon, nous lisons: *We feel that French is a language legally used.*" Vite le *Star* saisit la balle au vol. La question n'en est pas une de sentiment ni d'émotion, nous dit-il, mais de loi constitutionnelle.

Ce que c'est, tout de même, que d'être journaliste, toujours être obligé d'écrire à la course! Si le Star avait eu le temps de consulter son dictionnaire, il aurait lu qu'une des significations du verbe *to feel* est *to understand*, être d'avis, d'opinion, penser.

Le *Star* dit: *The Latin touch appears in the resolution.* Si le digne journaliste veut dire par là que les Latins ont du sentiment, du coeur, il nous semble — *we feel* — que c'est reconnaître chez nous une qualité essentielle à l'harmonie et à la prospérité du pays.

Le *Star* ajoute que, d'après l'opinion du sénateur Belcourt, le français n'est pas constitutionnellement officiel ici. Qui a jamais prétendu que tous nos droits sont inscrits dans la Constitution? D'ailleurs, est-ce pour cela que M. Anderson veut en appeler de la Constitution au Conseil privé?